

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 7.]

MONTRÉAL, 23 NOVEMBRE, 1871.

[\$2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit:

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdonsburgh, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de Nuit do do 9.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires 4.00 P. M.
Train Mêlé pour Kingston do do 6.00 A. M.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond
et les stations intermédiaires 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à 3.30 P. M.
Le train de la Malle pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et de Jonction des Cantons du Sud
Est 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond,
et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
Malle de Nuit pour Québec, Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
réal et Island Pond à St. Hilaire, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement
à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mercredis et
Vendredis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.
B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-
aventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an \$8.00
Six mois 4.50

Les communications relatives au journal et les
remises de valeurs devront être adressées au Direc-
teur du *Bulletin de New York*, 48 Broad Street, ou au
Bureau du *Négociant Canadien*, bâties de la *Gazette*
à Montréal.

A Vendre.

SEL DE LIVERPOOL.

2,000 SACS 10 AU TONNEAU
A VENDRE

par
MORIN & C^{IE}.

24, RUE ST. SACREMENT.

COMPAGNIE SALINÈRE DU CANADA

5,000 QUARTS SEL FIN DU CANADA EN
3,000 SACS DISPONIBLE.

A vendre par

THOMAS W. RAPHAEL
AGENT,

30 RUE DE L'HOPITAL.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & C^{IE}.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANU-
FACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du com-
merce sur notre tabac en poids si avantageusement
connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHANT DE TABAC et
MANUFACTURIER DE
TABAC à FUMER, à CHIQUER et EN POWDRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA
HAVANE, &c.,

Nov. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P. Q.

HENRY & C^{IE},

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTRÉAL, P. Q.

L. A. GLOBENSKY & C^{IE},

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER,
PIPES—IMITATION do.
PIPES—BOIS.

BLAGUES A TABAC,
POTS do. do.

CIGARES

EN GROS,

342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

JOHN HOPE

Marchand Commissionnaire

Représentant en Canada:

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

BARTON & GUESTIER, BOR-
DEAUX.

JULES ROBIN & C^{IE}, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRON-
TERA.

MM. COCKBURN SMITHES & C^{IE},
OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MAR-
SEILLES.

MM. BULLOCH LADE & C^{IE},
GLASGOW.

E. & J. BURKE, DUBLIN, Ex-
portateurs de Porter en Bou-
teilles de MM. H. GUINNESS FILS
& C^{IE}, &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que
du Commerce de Gros.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO [Cinq grappes].
100 " " [Trois grappes].

250 " "
50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.
25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTREAL.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & C^{ie}.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
 216, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE
 DENRÉES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTRÉAL.
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

L. CHAPUT, FILS & C^{ie}.
IMPORTATEURS
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,
 VINS et LIQUEURS,
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,
 MONTREAL.

SENECAL, CADIEUX & JOLY,
IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS, LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 278, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

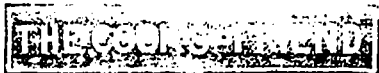
DESMARTEAU & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc., EN GROS
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

TURGEON & LESIEUR,
MARCHAND EN GROS DE
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.
 No. 338 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

D. C. BROSSEAU.
MARCHAND EPICIER EN GROS
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.,
 123, RUE ST. PAUL,
 En face du Marché Bonsecours,
 MONTRÉAL.

J. O. MERCIER,
MARCHAND DE VINS,
 SPIRITUEUX,
 EPICERIES, et
 COMESTIBLES,
 EN GROS et EN DÉTAIL.
 No. 137 RUE ST. PAUL,
 MONTREAL, P.Q.

C. MELANÇON.
MARCHAND-EPICIER.
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.
LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER
QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Garde-Magasins.

O. STE. MARIE & C^{ie}.
GARDE-MAGASINS.
 (Warehoumen.)
 LISTE DE NOS MAGASINS:
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.
 29 et 77.
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entre: 6t No.
 92.
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 8 St. Elmi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78
 et 91.
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
 13 Du Collège Insp. du Potasse, 1 Magasin.
 6 St. Elmi, 1 Cave.
 37 St. Nicolas, 1 Cave.
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,
 co. estibles, etc. etc.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
FRANC DE DROITS.
FRED. CASTLE,
 65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal.
 MONTRÉAL.

Huiles et Peintures
JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
 PEINTURES SECHES ET A
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,
 PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
 18 Rue Lemoine,
 MONTREAL.

R. C. JAMIESON & C^{ie}.
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IM-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
 IMPORTATEURS
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
 REBENTINES, etc., etc.
 No. 3 Halle aux Bles et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTREAL.

Importateurs de Nouveautés.
THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}, Montréal,
 THIBAUDEAU, THOMAS & C^{ie}, Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR.
 No. 282 RUE ST. PAUL,
 Coin des Rues
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,
 MONTREAL.

FRANCŒUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 DE
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES
 et
 AMERICAINES,
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.

M. TRESTER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.
 IMPORTATEUR
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
 EN BOIS, etc., etc., et de
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE
 M. T. tient toujours un assortiment des plus
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne
 d'articles en cuir, encoches, etc.
 ENTREPOT—338 & 390, RUE ST. PAUL.
 MONTRÉAL.

HAMILTON & C^{ie},
MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE.
 105, RUE ST. JOSEPH, etc.
 Vis-à-vis ville Dupré,
 MONTRÉAL.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitee)
 Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES.
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.
 D. CAMPBELL, AGENT,
 12 Halle aux Bles,
 MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-
FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,
 35 Rue Lemoine, MONTRÉAL.
 Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Librairie et Relieure.
MAISON FONDÉE EN 1842.

J. B. ROLLAND & FILS.
 LIBRAIRES-ÉDITEURS ET IMPORTATEURS
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET
 ALLEMANDES.
 Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier
 de première qualité et reliés avec solidité.
 Cartes à jouer—Great Mogul, Highlander, Jacques-
 Cartier, (nouveau).
 TAPISSERIES: Anglaises et Canadiennes.
 J. B. ROLLAND & FILS,
 Rue St. Vincent, 12 et 14.

L'ALMANACH DU PEUPLE
POUR L'ANNÉE BISSEXTILE 1872.
 (Troisième année)
 PRIX A LA DOUZAINE, 30 CENTS.
 En vente à la Librairie de
 C. O. BEAU CHEMIN & VALOIS,
 27 et 29 Rue St. Paul,
 MONTREAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.
ALPHONSE DOUTRE & C^{ie}.
 COIN DES RUES
 NOTRE DAME ET ST. GABRIEL,
 MONTREAL.
 Vient de recevoir un assortiment considérable de
 LIVRES
 DE PRIÈRES, DROIT, et LITTÉRATURE.
 On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a
 de plus nouveau et de plus recherché
 EN EFFETS DE BUREAU, etc.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR.
 250—RUE ST. PAUL—250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent.
 MONTRÉAL.

Hotels.
HOTEL RIVARD,
 No. 61 Rue St. GABRIEL, MONTRÉAL.
DES VOITURES transporteront les voyageurs des
 bateaux et des chemins de fer à l'Hotel.
 Table des mieux servies.

Distillateurs.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots **GOODERHAM & WORTS, TORONTO**, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de **GOODERHAM & WORTS**, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: **ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY**, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS,
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, en étant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 50 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières **INDIA PALE** et autres et sur leur **PORTER**, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

DISTILLERIE PRESOTT.

J. P. WISER & CIE.,

DISTILLATEURS DE

WHISKY,

ALCOOL, et

ESPRITS DE VIN.

PRESOTT, Ont.,

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.

G. VERLAQUE,

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

Toujours on mains, un GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES DE LA MEDITERRANEE'

Distillateurs.

SHERRY—POLAK, HERMOSOS-Y-Co.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO,

Oporto.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils reçoivent les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & CIE.,

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL.

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & CIE.

TORONTO.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des coteaux de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747.

Entrepôt à New York (États-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

En débarquement de l'Arbatuz :

CLARET PUR RAISIN,

VIN BLANC,

COGNAC de plusieurs âges.

CHAMPAGNE de plusieurs prix.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE,

VERMOUTH,

MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIE & CIE.,

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par

VICTOR DUVIGNAULT.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de

FERRONNERIE.

QUINCAILLERIE.

COUTELLERIE, &c., &c.

261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vandreuil),

MONTRÉAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de **FERRONNERIES, BIERES** et Fabricant de **FERBLANTERIES, ENSEIGNE de LEGOCINE et de CADENAS,** Nos. 133 et 135 Rue St. Paul, Montréal. Assortiment complet d'huiles, Terébenthine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, Poêles de Cuisine, Poêles DOUBLES à un ou deux fourneaux, POÊLES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANGER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de **FERRONNERIES** et **QUINCAILLERIE.**

Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

Assortiment complet de **FERRONNERIES**, ainsi que **VITRES** de toutes grandeurs, **PRINTURES** de toutes couleurs, **MASTIQUE**, **Huile**, **TÉRÉBENTINE**, **VERNIS** à Meubles, **VERNIS** à Voiture, **POÊLES** de Cuisine, **POÊLES DOUBLES**, **FER** en barre, **CHARBON**, etc., etc.

LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.

ALLEZ sans délai chez **MEILLEUR & CIE.** et assurez vous du meilleur des poeles

L'ORIENTAL

qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption, se règle facilement et est également facile à chauffer. On offre aussi en vente d'autres poeles en grande variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons toujours en main des pièces pour réparer les poeles de toutes sortes.

MEILLEUR & CIE., 526, Rue Craig.

On attend prochainement un nouveau stock de couchettes favorites anglaises.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT.

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES.

ÉPICERIES,

SPIRITUEUX

ET

DENREES COLONIALES,

N^o. 24 RUE ST. SACREMENT, 255

MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES.

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO.

16. RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ.

HUILES,

ÉPICERIES,

et

DENREES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

RUFUS FAIRBANKS,

COURTIER GÉNÉRAL

ET

MARCHAND À COMMISSION.

NO. 5 RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toutes espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

No. 61 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE,

Seul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs. **OFFLEY, CHAMP & FORESTH, OPORTO,**

CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ,

FORESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow **JOHN HALL & Fils, Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.**

17 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P.Q.

ALEX. McK. COWIE,

COMMISSIONNAIRE EN PRODUITS DE LA

FERME ET CÉRÉALES, &c.,

40 Rue St. Sacrement, Montréal.

N. B.—Beurre, Graisse de Lin, Tabac, &c., &c., achetés et vendus à commission.

ALEXANDER THURBER,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

ET DE

FERRONNERIE.

107 & 109 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

AU COMMERCE CANADIEN.

T. S. BROWN, SYNDIC OFFICIEL,

Sollicite respectueusement le patronage du Commerce de Montréal, pour les affaires qui peuvent avoir à régler les négociants pour l'acte de faillite de 1866. **MONTRÉAL, 12 octobre 1871.**

BUREAU D'AGENCE.

M. R. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes espèces de **COLLECTIONS ET D'AGENCES**

pour les campagnes, ainsi que du règlement des **AFFAIRES EN FAILLITES.** **BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, MONTRÉAL.** Bonnes références.

REVUE COMMERCIALE DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Pour la semaine finissant le 29 Novembre 1871.

On entend toujours le même cri dans les cercles commerciaux : insuffisance des moyens de transport pour la marchandise qui nous arrive en transit pour l'Ouest. Les quais du canal sont encore couverts de marchandises et hormis que les canaux restent ouverts encore au moins deux semaines, de grandes quantités ne pourront pas être expédiées par voie d'eau.

Les nouvelles que nous recevons de la mer sont désastreuses. Les tempêtes épouvantables qui ont sévi depuis quelques temps ont causé de grands dommages à notre marine marchande. Le *Strathaird*, avec un chargement de fruits et de vin pour Montréal a sombré à St. Vallier, et sera une perte totale. Le steamer envoyé à son secours n'a pas pu s'en approcher en conséquence du gros temps. Plusieurs vaisseaux en destination de Montréal ont dû changer leur course. Le *Diodora* après avoir vainement essayé de faire le port de Québec a dû rentrer à Halifax pour réparer ses avaries. Il fera route pour Portland aussitôt qu'il pourra reprendre la mer. Le *Plover o' May*, de Malaga, a dû aussi chercher refuge à Halifax. Les vaisseaux qui sont encore attendus, sont le *Germania* d'Anvers; le *Phrenologist* de Liverpool; le *British Queen* et *Leonie* de Marseille; le *Deodarus* de Malaga, et le navire *Caroline Brown*. Ces vaisseaux ont en partie des chargements de vins et de fruits. Il est probable qu'ils n'arriveront pas à leur destination.

On peut maintenant considérer les affaires de l'automne finie, quoique l'activité se continue dans quelques branches.

Le commerce en gros de nouveauté est dans un calme complet; celui de détail est actif, de même que celui des pelleteries. Les manufacturiers de chaussures se préparent à commencer la fabrication de chaussures pour les affaires du printemps. Le commerce de cuir est régulier, et la demande pour le cuir à selle se maintient bonne en conséquence de la rareté de l'article. Dans le commerce d'épicerie, les fruits sont à la hausse.

FARINES.—La demande pour les farines s'est réveillée, et nous constatons après la publication de notre dernière revue l'établissement d'un bon courant d'affaires à la hausse réclamée par les détenteurs. On rapportait le placement de 3000 quarts de superfine canal Welland à prix non divulgué, et des ventes d'extra de \$6.40 à 6.50 et de fancy à \$6.32½ à la Pointe St. Charles. La superfine trouvait preneurs à \$6.15 pour échantillons ordinaires, \$6.20 pour moyenne forte et \$6.25 pour forte. Les qualités inférieures étaient négligées. La farine en poche restait sans changement \$3.05 par 100 lbs. Le 18 les affaires étaient plus calmes, et les opérateurs n'achetaient que pour remplir les commandes les plus pressantes. L'extra pour exportation était en bonne demande, —ventes 700 quarts à \$6.50. La fancy trouvait preneurs à \$6.27½ pour ordinaire. La superfine étant négligée et la farine en poche régulière. La position du marché a peu varié depuis lundi. L'extra trouvait preneurs de \$6.50 à \$6.55. La superfine était recherchée pour exportation. Ventes environ 1000 quarts de \$6.25 à \$6.30; quelques marques favorites rapportant jusqu'à \$3.45. Mémorie du canal Welland \$6.10; de la ville \$6.15. Farine en poche calmes à \$3.05 par 100 lbs.

Blé.—Comparativement calme. Le contenu de quelques chars a trouvé preneurs à \$1.40 et

\$1.41 pour blé blanc d'Ontario, et une cargaison No. 2 Chicago en disponible à \$1.32; le contenu de 25 chars blé blanc \$1.41 à \$1.41½, et une petite cargaison à \$1.45.

FARINE D'AVOINE.—Nos cotes sont nominales—\$4.75 à \$5.00 par quart pour provenance d'Ontario, et \$2.00 à \$2.10 par 100 lbs., selon qualité, pour meunerie de la province de Québec.

Mais.—Quelques cargaisons ont trouvé placement à 65c par 56 lbs.

Pois.—Affaires calmes. Les cours sont à la baisse. Quelques chars ont été vendus à 90c pour compléter des cargaisons.

AVOINE.—Le marché reste sans changement, calme par continuation avec demande seulement pour le marché local. On cote 32c à 35c par 32 lbs. Sur le marché de New York, on cote l'avoine de l'Ohio 53½c à 54½c.

ORGE.—Nous n'avons aucun changement à renseigner dans ce grain. On cote qualité ordinaire du Bas-Canada 53c à 56c par 48 lbs. Sur la place de New York, on renseigne les affaires actives avec tendance à la hausse et placement de 41,000 minots de 90c à 95c pour Etats de l'Ouest et \$1.11 à \$1.15 pour provenance du Haut-Canada.

ALCALIS.—Le manque d'alcalis en disponible restreint le volume des opérations.

GRAINE DE LIN.—Les recettes ont diminuées sensiblement pendant le cours de la semaine. On a payé \$1.45 à \$1.50 pour petits lots. On a offert un prix exceptionnel pour un lot de 2000 minots de choix au commencement de la semaine.

GRAINE DE MIL.—Nous n'avons aucun renseignement nouveau à donner sur les cours de notre place. La quantité qui s'offre est très minime.

Sur le marché de New-York la demande pour la graine de Lin est régulière et elle est fermement tenue. On rapportait le placement de 2500 minots en sacs et en magasin à \$2.14 par minot. La graine de trèfle est recherchée pour exportation de 11½ à 12½ par lb. Vente de 500 sacs. La graine de mil était calme. On cotait pour belle qualité \$3.20 à \$3.30.

FOIN ET PAILLE.—Notre marché au foin a été très fréquenté cette semaine et d'assez fortes quantités de foin ont été vendues pour la consommation de \$12 à \$15 pour 100 bottes.

A Boston les cours n'offrent aucun changement. Le foin de belle qualité est rare. On cotait la paille ferme à \$31 et le foin \$30 à \$33 par tonneau pour meilleure qualité du Vermont et du Canada; \$24 à \$26 pour inférieur, \$28 à \$30 pour mil de l'Ouest.

A New-York les prix du foin étaient fermes en conséquence du peu de stock en disponible. On ne s'attendait à avoir aucun changement avant le commencement de décembre, quand les recettes diminuèrent et la hausse par conséquent devra s'établir.

LAINE.—Affaires nulles par l'absence de stock en disponible. Nos cotes de la semaine dernière sont nominales. Le *Bulletin de New-York* rapporte affaires tranquilles. Les laines ordinaires se vendent bien et il existe une bonne demande pour les laines de toisons importées. La laine étrangère commande de meilleurs prix que lors de la crise financière. Les ventes comprenaient 75 balles laine du Cap 40c à 42c; 3000 livres laine d'Australie à 56c; 40,000 laine étiré 65c; 30,000 livres laine de toison à 62c pour X et 66c pour medium Ohio.

Les recettes de laine depuis le premier janvier au 17 courant ont été de 103,665 balles.

LARD.—Affaires tranquilles en vue d'une baisse prochaine dans le prix du lard en carcasse. Le stock de lard de la saison de cette année est maintenant très réduit, et les opérations ne commenceront sur une grande échelle que vers le milieu du mois prochain. Les opérations dans la saison du bœuf ont recommencé cette année plus à bonne heure que de coutume, vu l'absence totale de qualités requises pour le marché local et celui d'Angleterre. On cote le lard mess \$15.75 à \$16; mess mince \$14.75 à \$15; prime \$11.50 à \$12. Quelques ventes de lard en carcasse ont été effectuées de \$6 à \$7 par 100 livres.

SAINFOIN.—Rare et en demande pour le commerce local. On le cote en baril et en tinettes de 11½c à 12c pour le nouveau, et 11c en quart, et 10c à 10½c en barils pour le vieux. Les acheteurs n'opèrent que sur une bien petite échelle et seulement qu'au fur et à mesure de leurs besoins journaliers.

BEURRE.—La demande s'est quelque peu ranimée pendant la huitaine pour le beurre et on a pu conclure quelque transaction dans le beurre moyen. Celui de choix est toujours recherché à 18c et 20c. 600 tinettes de beurre de Kamouraska ont trouvé preneur à 13c livré à Québec. Les exportations ont été considérables mais les stocks restent sans diminution par les recettes qui ont été égales aux exportations. Les cotes de la semaine dernière se continuent sans changement.

Sur le marché de New-York, les cours sont irréguliers mais favorisent les acheteurs. Les détenteurs de qualité de choix sont fermes dans leurs prétentions et ils réussissent à obtenir des prix exceptionnels dans quelques cas, mais s'ils veulent vendre les quantités ordinaires, ils rencontrent la plus grande difficulté à les écouler et sont obligés de faire de fortes concessions pour conclure quelques transactions. Plusieurs préfèrent réaliser aujourd'hui, coûte que coûte, plutôt que courir les chances de l'avenir qui ne présente rien de bien. Les exportateurs cherchent à opérer mais à des cours impossibles, même dans les conditions actuelles du marché.

On cote prime state, 29c à 31c; ordinaire à bon 24c à 28c; demi-tinette choix 30c à 32c; bon ordinaire 23c à 28c; ordinaire 20c à 22c; sceaux de state, 32c à 40c, Welsh tubs, bon à choix 25c à 30c, ordinaire 15c à 22c; supérieur de l'ouest 22c à 25c, ordinaire 16c à 18c bon et commun 11c à 13c, grease butter 9c à 10c; en pains 13c à 20.

Sur le marché de Boston, le beurre de choix était aussi recherché et les stocks étaient légers. Les qualités inférieures étaient de défiance difficile et le commerce refusait de les acheter à n'importe quel prix. On cotait les qualités de choix à 32c; bon 28c à 30; bon ordinaire 23c à 27c; commun 14c à 18c; inférieur 11c à 14; beurre de pâtisserie 10c à 11c, choix de l'ouest 22c à 26c et ordinaire 14c à 17c par lb.

FROMAGE.—La demande pour l'exportation a été très active et il s'est conclu bon nombre de transactions à des cours en hausse sur ceux de mois dernier. On cote en disponible, qualité de choix 11c à 11½c; bon ordinaire à bon 10c à 10½c par lb.

A New-York les lots de qualité supérieure sont recherchés et trouvent placement immé-

diats de 13½ à 14c, d'autant plus facilement qu'à ce chiffre il reste un profit à l'exportateur. Hors de strictement qualifié supérieure la défiance est difficile et il faut retomber aux qualités les plus basses. La consommation n'opère que pour ses besoins journaliers. On offre facilement les stocks : en disponible mais on ne les force pas. On cote factory fancy 13½ à 14½c; factory prime à choix 12¾ à 13c; bon à bon ordinaire 12c à 12½c; fromage de particuliers, (farm dairies, prime) 12½c à 13½c; bon à bon ordinaire 10½c à 12c; commun 8½c à 10c; Ohio prime 13c à 12½c; commun 11c à 12c; Pine apple 19c à 21c; english dairy 10c à 13½c.

A Boston le marché était ferme de 13½ à 14½c par lb. pour qualité de choix, et 10c à 13c pour ordinaire à bon.

CAFÉ.—Nous n'avons aucune transaction importante dans cette fête dont les cours restent fermement tenus.

Sur le marché de New-York, les affaires sont calmes, des détenteurs sont fermes dans leurs prétentions et refusent de faire des concessions qui pourraient induire à la conclusion de transactions. On a vendu pendant la huitaine 550 sacs St. Domingue, 31 sacs Savanilla et 600 sacs St. Domingue pour Hambourg. On rapporte aussi différentes ventes qui formeraient un total de 4000 sacs de Rio. On cote Rio de choix en or, en entrepôt 45 et 60 jours 15½ à 15¾c; bon 14¾ à 15c; bon ordinaire 14c à 14½c; ordinaire 13½ à 13¾c; Java droits payés 24c à 26c; Singapore 20c à 21c; Ceylan 17c à 19½; Maracaibo 17c à 19c; Saquayra 17½ à 19½c; Jamaïque 17½ à 18½; Costa Rica 18c à 19½c; Mexique 17c à 19c; Savanilla 17c à 19c; St. Domingue en entrepôt 12c à 13c.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—Le sel de soude et bi-carbonate de soude sont toujours recherchés à des cours très fermes. On rapporte le placement de 400 quarts de sel de soude à prix non divulgué. En quantité de 29 quarts il commande 1½ à 2c par livre. Le tartre de soude a trouvé preneur à \$5 par baril de 112 lbs, pour quantités ordinaires du commerce. On rapporte quelques ventes de soufre en canon à \$2¼ pour 100 lbs, et de soufre en fleur à \$3.25. La chlorate de chaux est recherchée de \$3½ à \$3¾.

A New-York on a vendu 500 tonneaux de soda ash à \$2.75, 500 barils carbonate de soude à \$4.30, 100 quarts chlorate de chaux \$3.50, le tout en or.

ÉPICES.—Nous n'avons pas de nouveaux renseignements à donner sur les épices. Les cours de la semaine dernière sont fermement tenus et la demande est régulière aux prix cotés.

A New-York on cote la canelle 36c à 37c; le gingembre d'Afrique 9½ à 10½c; le poivre de Singapore 13½ à 14½c; le piment 5c; le clou de girofle 6½ à 7c; le tout en or et en douane.

FRUITS.—La demande pour les fruits a été très active pendant la semaine en conséquence du retard dans l'arrivée des vaisseaux de Malaga. De fortes quantités du raisin de Valence ont été vendus en hausse progressive. L'arrivée du *Deodar* dans notre port approvisionnera partiellement notre marché de fruits nouveaux de Malaga dont il était complètement dénué. Le raisin de Malaga, récolte 1870, trouve encore preneur de \$1.72½ à \$1.75. On rapporte la vente de raisin de Valence en fortes quantités à 6½c, cloturant à 7c, avec tendance à la hausse. L'arrivée des différents vaisseaux

chargés de fruits aurait probablement en l'effet de faire retomber les prix à ce qu'ils étaient pendant la dernière quinzaine d'octobre, mais il est difficile de savoir quand et dans quelle condition ils nous arriveront, nous croyons que les prix actuels se maintiendront fermement et il pourrait même se faire que nous aurions à constater une nouvelle hausse avant longtemps.

A New-York, le marché est régulièrement actif, mais quelques sortes sont faibles et cloturent avec forte tendance à la baisse. On cote raisin sur couche récolte 1871 \$3.50; récolte 1870 \$2.70 à \$2.75; raisin de Valence \$11½ à \$11¾c; Loose muscatel \$1.00 à \$4.10c; raisin Sultan 15½ à 16. Amandes de Languedoc 17½ à 18c; Tarragone 17½c; Provence 16c; Princesse 31 à 32c. Noix du Brésil 7½ à 7¾c. Noisettes de Naples et de Sicile 10½ à 11c. Prunes de Turquie 7½ à 8½c. Sardines à l'huile, demi boîtes 35 à 36c; quarts de boîtes 22½ à 23c. Citron de Malaga \$1.00 à \$4.25c par boîte.

HUILES.—La demande spéculative qui a existé sur notre place pour les huiles de poisson à la réception de la nouvelle annonçant la destruction de la flotte engagée dans la pêche à la baleine est maintenant arrêtée et les affaires dans ces huiles sont comparativement calmes à des cours légèrement au-dessous de ceux cotés dans notre dernière revue. Il faudrait néanmoins de nouvelles concessions de la part des détenteurs pour réveiller la demande. L'huile de morne s'offre à 52½c, celle de loup-marin, nouveau procédé, 65c, et brune 50 à 52½ pour fortes quantités. Les huiles d'olive, de lin, et de ricin restent sans changement. On cote l'huile de lard 85c pour No. 2 et 95 pour No. 1.

HOT-BLOX.—Calme par continuation et de défiance difficile. On cote première qualité récolte 1871, 40 à 45c, seconde qualité 30 à 35c; troisième 15 à 20c.

A New-York, on cote prime fancy 25 à 30c; meilleure qualité 1871, 58c à 62c; fair à good 50c à 55c; commun à fair 40c à 45c; inférieure 25c à 35; bon à prime 1869, 15c à 20; inférieur à good 10c à 15c; récolte 1868, 9c à 15c.

MELASSE.—Cette douceur est toujours négligée et les quelques lots offerts en ventes publiques ont été retirés pour insuffisance de prix. Degré à gré il s'est fait peu d'affaires et les cours de la dernière huitaine restent sans changement.

A New-York, il est presque impossible de conclure aucune transaction pour provenance étrangère et les cotes ci-dessous sont purement nominales. La demande pour fabrication indigène est régulière pour le commerce du détail.

On cote Indes Anglaises 25c à 40c; Moscovade Cuba 35c à 37c, Moscovade pour raffinerie 30c à 35c, terreuse 30c à 33c; centrifuge et mêlée 22c à 25; Porto Rico 33c à 48c; Nouvelle Orléans nouvelle 68c à 70c; récolte 1870; 45c à 7c par gallon.

MARCHANDISES DE MARINE.—Fermement tenues en accord avec le marché de New-York. On cote résine ordinaire \$1.87½ à \$5.00 par 280 lbs.

A New-York, on a vendu 130 barils esprit térébenthine à 68c sur le quai. La résine est calme et favorise les détenteurs. On cote Strained \$1.62½ à \$4.87½; No. \$5.10 à \$5.20; No. 1 \$5.50 à \$5.75; blanche \$6.75 à \$7.00, extra 8.00 à \$8.50 par quart.

POISSON.—L'activité qui régnait la semaine dernière a fait place à un calme comparatif pour la morue verte, en conséquence de recettes

plus considérables. On a vendu 200 quarts morue verte à \$4.70, et 100 drafes à \$6.75. Le hareng de Labrador et de Canso est moins recherché et aux ventes publiques qui ont eu lieu pendant la semaine, les enchères étaient sans entrain. On trouvera les particularités de ces ventes dans nos colonnes. Le saumon se fait toujours rare et la cote de \$15 par quart est nominale en l'absence de l'article. La demande pour la morue sèche se continue bonne pour la qualité désirable de \$4 à \$4.12½ par 112 lbs. On cote à la clôture, morue verte en quarts \$4.50 à \$4.75; \$6.50 à \$6.75 pour dratles; \$4 à \$4½ pour morue sèche; \$4 à \$4.25 pour maquereau inférieur troisième qualité \$4.75 à \$5 pour bon No. 3 et \$5 à \$5.50 pour choix.

RIZ.—Nous n'avons aucun changement important à rapporter dans ce grain. Affaires régulières aux prix cotés.

SUCRE.—La raffinerie a opéré pendant la huitaine. On a conclu une vente de 700 boucants à prix tenu secret. Les sucres jaunes d'Écosse sont tenus en hausse de ½c par lb. On cote à la clôture de 9½ à 9¾c pour bon ordinaire et 9½c pour claire, centrifuge 9c à 9½c, Barbades 9c à 9½c; Cuba 8½ à 9¾c. La raffinerie a aussi haussé ses prix de ½c par lb.

TINÉ.—On rapporte le placement de plusieurs lots considérables pendant la huitaine formant un total d'environ 2000 boîtes. Le commerce local n'opère que pour ses besoins réguliers.

REVUE DU MARCHÉ DE TABAC.

Nos correspondances des provinces d'Ontario et de Québec s'accordent à peu près sans exception à dire que la récolte de tabac dans ces deux provinces dépassent de beaucoup les estimés qu'on avait faits après les semences qu'on avait entretenues sur les dommages qu'auraient pu causer les gelées du mois de septembre. Dans la province d'Ontario la récolte est non-seulement abondante, mais la qualité du tabac est supérieure à celle de l'année dernière.

Le commerce dans les tabacs manufacturés a été très actif depuis le commencement du mois; nous regrettons de dire que les affaires dans la feuille n'ont pas été importantes pour la raison que nous avons donnée dans notre dernière revue du marché. Nous ne voulons pas nous faire les défenseurs d'une protection au dépens de qui que ce soit dans le pays; nous demandons simplement que les lois qui ont été passées indistinctement pour tous les individus soient observées par tous et nous rappelons les officiers du fisc qui sont toujours si empressés à se servir sur les marchands des villes à la seule supposition d'une irrégularité, à faire leur devoir vis à vis des prévaricateurs qui vendent leur tabac en contrebande presque sous les yeux des autorités. Nous demandons justice égale pour tous. Que les officiers chargés de la perception du revenu aillent faire une visite dans les campagnes et ils se convaincront par eux-mêmes de la vérité de notre avancé, quand nous disons que la moitié de la récolte au Bas-Canada est vendue sans acquitter de droit, au grand détriment des marchands licenciés.

Les cours des tabacs manufacturés n'ont pas subi de fluctuation depuis le commencement du mois. Le tabac en feuille du Haut-Canada a trouvé preneurs en petites quantités de 8½c à 9c en douane selon la qualité.

Le *Tobacco Leaf* du 15 courant dit que notwithstanding le placement de 1303 boucants de

tabac de l'Ouest sur le marché de New-York, les affaires avaient une apparence très calme. Les existences de basses qualités étaient très réduites et les cours cloutaient plus fermes en conséquence.

En tabac de Virginie il n'y avait rien de bien nouveau à rapporter.

On constatait des affaires plus actives en *Seed Leaf* et on rapportait le placement de 800 caisses de *State* à prix non divulgué; et 300 caisses autres sortes de 15c. à 17c.

Les ventes de tabac de la Havane comprenaient 500 bulles de 92c. à \$1.10c. par lb. Le stock de l'année dernière était très réduit et les prix étaient très fermes. Ceux qui ont eu occasion d'user du *Vuelta* nouveau en parlent avantageusement.

Les exportations du port de New-York pour la semaine finissant le 15 novembre étaient de 60,199 lbs. à l'Australie, 3,216 lbs. et 21 boucauts aux Indes Occidentales; 150 colis au Canada, 22 boucauts et 160 balles aux îles Canaries; 533 lbs. manufacturé à la Chine, 1152 lbs. manufacturé à Cuba; 181 boucauts aux possessions françaises dans les Indes Occidentales; 2 boucauts, 351 balles et 333 lbs. à Haïti; 100 balles et 406 lbs. à la Nouvelle Grenade; 43 boucauts à Anvers; 61 boucauts et 178 do. tiges à Brème, 4 boucauts et 5824 lbs. à Glasgow; 9082 lbs. manufacturé à Hambourg; 113 boucauts, 90 caisses, 76,805 lbs. à Liverpool; 175 boucauts à Trieste.

Les recettes pour le même temps ont été de 392 boucauts, 23 tierces, 404 do., 1264 do., 30 boucauts, 1525 caisses, 609 colis, 98 boîtes, 3274 do., 9004 do., 1914 do., 2134 do., 3 caisses cigares et 14 caisses réglisso.

A Baltimore, les cours étaient bien tenus pour toutes les sortes, et la demande était particulièrement accentuée pour la feuille du Maryland. Les stocks en disponible étaient de 9964 boucauts.

A Boston, les affaires étaient calmes par continuation, mais les prix ne fléchissaient pas. On cotait tabac de la Havane 85c. à \$1.05c. par lb.; *Seed leaf* 18c. à 55c.; Yara 98c. à \$1.03c.; Kentucky 8c. à 12c. selon la qualité.

A Cincinnati on avait placé aux enchères 91 boucauts et 25 boîtes à \$8.15, \$9.25; \$11.75; \$15.38; \$17.00 jusqu'à \$28.75 par 100 lbs.

A Louisville, les affaires étaient très actives et tout ce qui s'offrait trouvait preneurs aux plus hauts prix. Les recettes étaient légères et les offres par conséquent sans importance. Les recettes pour la semaine finissant 8 novembre étaient de 400 boucauts et 252 boîtes et les exportations de 474 boucauts et 1851 boîtes.

A la Nouvelle Orléans, les affaires étaient tranquilles en conséquence de la réduction des stocks. Les existences étaient à la date du 11 courant consistaient en 200 boucauts mal assortis et 800 boucauts en secondes mains qui n'étaient pas sur le marché.

CIGARES.—Nous constatons un bon courant d'affaires dans les cigares allemands et de fortes quantités des marques favorites ont été vendues à une moyenne de \$14 par 1000. La hausse sur les tabacs en Allemagne et les grèves des fabricants ont fait hausser le prix des cigares. Nos importateurs sont en conséquence de cet état de choses fermes dans leurs prétentions et quelques sortes sont tenues en hausse. Notre place est bien approvisionnée de cigares de toutes sortes et nos manufacturiers sont pleinement occupés à la fabrication pour remplir les commandes qu'ils ont en main.

FERRONNERIE ET MÉTALLURGIE.

Une tempête accompagnée de neige a fait subir un moment d'arrêt au commerce de ferronnerie qui a depuis repris son cours ordinaire. Il reste encore sur les quais de fortes quantités de fonte et de fer qui doivent être expédiées dans les Etats de l'Ouest et de la province d'Ontario, par ce qui si la saison le permet.

Les stocks de fonte et de fer ont été considérablement augmentés par les arrivages de l'Europe depuis la publication de notre dernière revue sur la ferronnerie, mais comme la plus grande quantité de recettes avait été vendue sous voile, les existences en premières mains n'ont pas subi d'augmentation sensible. Les fonderies sont occupées au possible à remplir les commandes que le surcroît d'ouvrage avait forcé de retarder et tout fait présumer que l'activité qui règne actuellement se continuera durant l'hiver.

Fonte.—La demande pour cet article est régulière par continuation et les meilleures marques se font rares et trouvent placement facile à la hausse. On cote aujourd'hui l'HEMATITE de \$30 à \$33 par tonneau, la Garthsherie \$26.50 et la Summerlee \$25.50, Calder \$25 et Eglinton \$24. La demande pour l'Ouest n'est restreinte que par l'insuffisance des moyens de transport. Les stocks en disponible sont de beaucoup au-dessous de la moyenne et on s'attend à avoir à constater une nouvelle hausse avant longtemps.

FER EN BARRE.—Ce que nous venons de dire pour la fonte s'applique également au fer en barre. Les cours sont en conséquence fermement tenus pour toutes les sortes. On cote le fer écossais \$52 par tonneau et \$56 à \$60 pour l'affiné. Les cours de notre place sont relativement au-dessous de ceux d'Angleterre et d'Écosse. Les importations par voie de Portland coûteront au moins \$86 par tonneau au-dessus du prix actuel.

FEUILLE.—Le marché est mieux approvisionné. La demande est régulière et nous constatons un bon cours d'affaires de \$42 à \$50 pour le feuillard à clous et de \$3 à \$3.10 par 112 lbs. pour le feuillard à cercles.

PLAQUES A BOUTILLOIRE.—Les nombreux ouvrages nécessités par l'augmentation de notre marine marchande et qui devront être exécutés pendant l'hiver créent une demande inusitée pour les plaques à boutilloires. Les meilleures qualités sont recherchées et on cote de \$65 à \$63 par tonneau la marque Thomeycroft et \$66 les marques inférieures.

TOLE.—Cet article se fait rare, mais comme le temps de la plus forte demande est maintenant passé, la hausse ne se fera que lentement si toutefois elle arrive nonobstant la réduction des stocks. On cote Glamorgan \$3.90 à \$4 par boîte; F W couronne \$4 à \$4.25; Swansen \$3.90 à \$4; Budd et Staffordshire \$3.75 à \$3.90.

CHAÎNES.—La clôture prochaine de la navigation a fait surgir une demande plus active pour les chaînes, les acheteurs désirant se prévaloir des quelques jours qui restaient pour les faire transporter aux lieux de destination. Les stocks sont très réduits et clouturent en hausse.

MARCHANDISES DE TABLETTES.—La hausse sur le fer a régi sur la manufacture des articles dits de tablettes et les prix ont généralement haussé. Les commandes cette année ont été plus fortes et plus nombreuses que jamais, l'Ouest prenant la plus grosse part. Malgré la forte demande, les stocks restent bien assortis.

MANUFACTURES INDIGÈNES.—La hausse que nous avons constatée sur le fer n'a pas eu d'effet marqué sur nos manufactures indigènes

qui se fabriquent maintenant sur une grande échelle. La demande a été très marquée pour les pelles, les bèches, les haches, les scies, les fourches, etc., etc. Si on considère la hausse sur la matière première et l'augmentation dans le prix de la main-d'œuvre, on s'étonnera que la hausse sur les articles n'ait facturé n'ait pas suivi celle qui s'est établie sur la matière première. Nous trouvons l'explication de cette énigme dans la surabondance de la production qui ne trouve pas de débouché ailleurs que dans la consommation du pays.

CLous coupés.—Nous ne voyons pas de bien grands changements à renseigner dans cet article; la demande est toujours au-dessus de la production et les transactions sont en conséquence restreintes par le manque de la marchandise en disponible. On a offert inutilement des prix en hausse pour l'exécution immédiate des commandes. Les stocks sont extrêmement réduits et il faudra des mois aux cloutiers pour pouvoir remplir les commandes qu'ils ont sur leurs livres.

EXPORTATIONS.

Par Barque *Wasp*, pour le Havre:—G. Couper, 24,742 minots de blé, 1200 planches, 100 douves.

Par steamer à hélice *Thames*, pour Londres:—B. H. Hutchins, 6 quarts pommes, 1 quart farine, 1 quart jambon, 2 tinettes beurre; O'Gilvy & Cie., 3 quarts pommes; Robertson Stephens & Cie., 1 quart pommes, 1 tinette beurre; J. Rattray & Cie., 10 caisses et 2 balles tabac; C. W. Williams & Cie., 60 caisses machines à coudre; Dawson Bros., 1 caisse livres; W. M. Freer, 21 barils beurre; Gillespie, Moffatt & Cie., 181 boîtes fromage, 4 quarts farine, 1 quart pommes, 3 barils et 1 1/2 quart lard; C. F. Hart, 3 quarts farine; J. M. Bucknall, 356 boîtes fromage, 100 barils beurre, 500 quarts farine; J. Robertson, 1 quart pommes; J. H. Joseph 1 caisse hardes; J. McKay & Bros., 1 quart pommes; Haetsughen & Cie., 1 balle fourrures; C. J. Howitt, 123 barils beurre; Nelson Davis, 4 quarts pommes; Robertson, Beatne & Cie., 2 quarts pommes; D. Shaw, 3100 boîtes fromage, 850 barils beurre, 1000 planches, 100 douves; Rimmer, Gunn & Cie., 32,000 minots blé, 7000 minots orge; H. Dobell, 35 quarts pommes; Boyd, Egan & Cie., 4 do do; W. Druyft, 304 barils beurre; Bell, Simpson & Cie., 20 barils beurre; R. Simms & Cie., 1022 qts. farine, 3 quarts pommes, 9 barils beurre; Lymans Clare & Cie., 10 barils gomme du Canada, 1 quart cire; J. P. Clark & Cie., 9 colis; M. P. Ryan, 463 boîtes fromage; W. Hobbs, 161 barils beurre; J. Lord & Cie., 3 quarts pommes; A. M. Gibson, 1 do, 1 quart farine.

Par barque *Lake Simcoe*, pour Glasgow:—D. Torrance & Cie., 14,000 minots mais; Gilmour & Cie., 3 quart farine; Thompson, Murray & Cie., 700 planches, 150 douves, 150 voliges; D. Torrance & Cie., 4000 minots orge.

Par navire *Lake Ontario*, pour Liverpool:—A. & C. J. Hope, 11,956 minots blé; McCulloch Bros., 11,116 minots pois; J. Inglis, 14,404 minots mais; I. Gould & Cie., 44 quarts farine, 1 caisse balais; H. Dobell & Cie., 34 quarts alcalis; Gilmour & Cie., 4 colis comestibles; J. C. Sinton, 5 quarts alcalis; J. Hutton, 39 colis ferronnerie; Thompson, Murray & Cie., 400 planches, 20 douves, 100 voliges.

Par navire *Gleniffer*, pour Glasgow:—Rimmer, Gunn & Cie., 14,317 minots blé; D. Butters, 12,000 minots blé, 160 quarts farine; H. Dobell & Cie., 1000 quarts farine; Kirkwood & More, 500 do do; H. & A. Allan, 100 quarts farine d'avoine.

Par barque *Falcon*, pour Cork:—Rimmer, Gunn & Cie., 14,633 minots blé, 500 planches, 500 douves; capitaine un fut eau-de-vie, 3 paniers Champagne, 3 futs vin, 26 caisses eau-de-vie.

Par barque *Fanny*, pour Cork:—G. Couper, 10,000 blé; J. & R. McLea, 600 planches.

Par barque *Cryseis*, pour Glasgow:—Rimmer,

Gunn & Cie., 26,000 minots mas; Capitaine, 600 planches, 100 douves.

Par golette *Philome*, pour Summerside:—Crane & Baird, 500 quarts farine, un rouleau cuir; W. Smith, 12 caisses tabac; J. Fuller, 116 colis ferromerie; capitaine, 4 quarts huile de pétrole, 3 caisses marchandises sèches, 2 caisses ferromerie, 15 quarts farine.

Par brig *André Barker*, pour Montevideo:—Hall & Cie., 342,681 pi ds bois; Duval, Anderson & Cie., 30,000 do do.

Par steamer *Alhambra*, pour Pictou:—W. C. McDonald 50½ boîtes tabac; Green et Son, 3 caisses chapeaux, 12 balles robes de buffles; Nivin et Cie. 10 quarts; C. Bryson, 2 rouleaux cuir; Baylis et Cie. 3 colis; F. Fuller, 100 quarts farine; H. McKay 6 quarts do, 6 do pommes; J. Hope, 3 caisses vin; J. Hutton et Cie. 2 colis; E. Angers, 9 caisses chaussures; Angus Logan et Cie., 1 caisse papier; Morland Watson, 3 sacs clous, 8 quarts masticque; Kirkwood et More 612 quarts farine, 22 boîtes fromage; 56 barils beurre; J. Brodie 1100 quarts farine; G. Heubach, 1400 do do; Boyd et A. 20 barils beurre; G. Heubach, 1 coffre-fort; McDougall L. et Cie. 93 colis ferromerie; Linton et Cooper, 1 caisse chaussure; Angus Logan et Cie. 150 paquets papier; W. C. McDonald, 56 boîtes tabac; J. Robertson, 4 do scies; Morland Watson et Cie. 29 colis ferromerie; T. W. Raphael, 1425 quarts farine; Palsgrave et Stethem, 3 caisses caractères d'imprimerie; J. A. Converse, 90 rouleaux câble; W. H. Smith 500 quarts farine; J. et R. McLea, 300 do do.

Par steamer à hélice *Chuvveca*, pour Cork:—Geo. Coupar 40,000 minots blé, 75; planches, 100 douves.

Par barque *Alma*, pour Buenos Ayres:—Hall et Cie. 238,578 pi ds de bois.

Par navire *Lac Huron*, pour Liverpool:—T. W. Raphael, 100 quarts farine; Rimmer Gunn et Cie. 100 quarts farine d'avoine; D. Torrance et Cie. 20,000 minots pois, 7000 do orge; Thompson et Cie. 500 quarts pommes; H. Dobell et Cie. 10,300 minots mas; McCulloch Bros. 400 quarts farine; H. Dobell et 38 quarts alealis; Thompson Murray et Cie. 400 planches, 30 douves.

VENTE DE POISSON PAR ENCAN POUR LE COMPTE DE MM. J. LORD ET CIE.
17 Novembre 1871.

200 quarts hareng de Labrador, \$3.50; 250 do \$3.75; 25 do Canso, \$2.25; 25 do do \$3¾; 16 do Labrador, petit, \$1.05.

VENTE DE POISSON, HUILE, ETC., POUR LE COMPTE DE MM. TIFFIN, BROS.
18 Novembre 1871.

30½ quarts hareng de Canso, \$2½; 100 do do \$2.50; 25 do do \$2.25; 63 do do \$1.50; 100 do do \$1½; 68 do do \$1.25; 25 quarts \$1¼; 25 do do \$3¾; 88 do do \$3.50; 185 do do rond \$1¾; 71 do do \$1.25; 25¼ quarts \$2.50; 25 do do \$¾; 130 do do No. 1, \$2.25; 1 quart huile de morue, 49c; 5 do loup-marin brune 47c; 2 tonnes melasse 25c; 2 do do 21c.

Au Commerce.

Les marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts feront bien de visiter les maisons de commerce sous-nommées avant d'empiéter.

Importateurs de Vins et Spiritueux:

- JOHN HOPE,
Halle au Blé, Rue St. Sacrement.
- VILLENEUVE & LACAILLE,
Bâtisse des Sœurs, No. 343, Rue St. Paul.
- D. P. BEATTIE,
17 Rue St. Sacrement.
- HOWARD, SMITH & CIE.,
31 Rue St. François-Xavier.
- VICTOR DUVIGNAU T.,
30 Rue St. Nicholas.
- G. VERLAQUE,
5 Rue St. Sacrement.

Marchands de Denrees Coloniales:

- J. HUDON & CIE.,
159 et 201 Rue des Commissaires.
- GAUTHIER, MAYNARD & CIE.,
274 & 281 Rue des Commissaires.
- GAUCHER & TELMOSSÉ,
200 Rue St. Paul.
- L. CHAPUT, FILS & CIE.,
Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre.
- SENECAL, CADIEUX & JOLY,
278 Rue St. Paul.
- DESMARTEAU & CIE.,
231 et 233 Rue des Commissaires.
- TURGEON & LESIEUR,
338 Rue St. Paul.
- D. C. BROUSSEAU,
123 Rue St. Paul.
- J. O. MERCIER,
137 Rue St. Paul.
- C. MELANÇON,
181 Rue Rue St. Paul.
- N. QUINTAL,
83 Rue St. Joseph.

Importateurs de Nouveautés, etc. (Dry Goods):

- THOMAS, THIBAudeau & CIE.,
330 Rue St. Paul.
- S. GELINAS,
282 Rue St. Paul.
- FRANÇOEUR & GIROUX,
7 et 9 Rue St. Laurent.
- M. TRESTER,
388 et 390 Rue St. Paul.
- HAMILTON & CIE.,
105 Rue St. Joseph.

Importateurs d'Huiles et Peintures:

- JOHN McARTHUR & FILS,
18 Rue Lamoine.
- R. C. JAMIESON & CIE.,
Halle aux Blés, 6 Rue St. Jean,
- Marchands de Pétrole:**
D. CAMPBELL,
No. 13 Halle aux Blés.
- R. B. MURRAY,
36 Rue Lamoine.

Marchands de Tabac:

- A. DUBORD & CIE.,
227 et 229 Rue St. Paul.
- C. FILIATRAULT,
11 et 13 Place Jacques Cartier.
- HENRY & CIE.,
271 Rue St. Paul.
- L. A. GLOBENSKY & CIE.,
342 Rue St. Paul.

Marchands de Ferronnerie:

- C. H. LETOURNEMX,
261 & 265 Rue St. Paul.
- J. BELIVEAU,
193 et 195 Rue St. Paul.
- SANCER & FRÈRE,
283 et 285 Rue St. Paul.
- MEILLEUR & CIE.,
526 Rue Craig.
- ALEX. THURBER,
467 et 469 Rue St. Paul.

Marchand de Cuir:

- A. KEROACK,
505 Rue St. Paul.

Importateur de Verreries:

- J. L. CASSIDY & CIE.,
399 et 341 Rue St. Paul.

Distillateurs:

- WM. DOW & CIE.,
Rue St. Joseph.
- GOODERAM & WORTS,
Représentés à Montréal par
A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.
- J. P. WISER & CIE., PRESCOTT,
Représentés à Montréal par
MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.
- P. POULIN & CIE.,
313 Rue St. Paul.

Librairie:

- J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 Rue St. Vincent.
- C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 239 Rue St. Paul.
- ALPHONSE DOUTRE & CIE.,
Coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel.
- CHARLES PAYETTE,
250 Rue St. Paul.

Marchands de Sel:

- T. W. RAPIHAEL,
30 Rue de l'Hôpital.
- MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.

Marchands de Farines, Cereales, etc.:

- A. W. OGILVIE & CIE.,
36 à 40 Rue des Enfants Trouvés.
- BOYER, HUDON & CIE.,
Carré de la Douane.
- HOSPICE LABELLE & CIE.,
10 Rue du Port.
- LAFRENIRE & ST. ONGE,
295 Rue des Commissaires.
- KIRKWOOD & MORE,
26 Rue des Enfants Trouvés.
- F. X. ST. CHARLES & CIE.,
9 et 10 Rue William.
- ALEX. McK. COWIE,
40 Rue St. Sacrement.
- VIAU & VIGER,
205 et 207 Rue des Commissaires.

Fabricants de Chaussures:

- N. VALOIS & CIE.,
26 et 28 Place Jacques Cartier.
- G. BOIVIN,
300 Rue St. Paul.
- JOSEPH VALADE,
133 Rue Notre Dame.
- G. L. ROLLAND,
333 Rue St. Paul.

Marchands de Poisson:

- C. FRASER & CIE.,
375 Rue des Commissaires.
- J. C. GORDON,
31 Rue St. Nicholas.

Fabricants de Salaisons:

- D. REES & CIE.,
46 à 50 Rue des Sœurs Grises.

Agents pour Le Sotherion:

- EVANS, MERCER & CIE.,
Rue St. Jean Baptiste.

Courtiers et Commissionnaires:

- A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.
- MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.
- J. P. COX,
Coin des Rues St. Sacrement et St. Nicholas.
- R. FAIRBANKS,
5 Rue St. Sacrement.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI 23 NOVEMBRE 1871.

DÉCISIONS LÉGALES SUR LES JOURNAUX.

1ère. *Toute personne qui reçoit régulièrement un journal du Bureau de Poste qu'il soit adressé à son nom ou à un autre, qu'il ait souscrit ou non est responsable du paiement.*

2ème. *Si une personne donne ordre de cesser l'envoi de son journal, elle doit payer tous les termes échus, ou l'éditeur peut continuer à lui envoyer le journal jusqu'à parfait paiement de la somme totale, que le journal soit ou non réclamé au Bureau de Poste.*

3ème. *La Cour a décidé que le refus de prendre un journal au Bureau de Poste, ou de le laisser sans être réclamé est considéré prima facie comme intention de fraude.*

À NOS ABONNÉS.

Bon Nous prions nos abonnés qui ne recevraient pas le journal régulièrement de nous en informer au plus tôt, soit en nous adressant un Post card; soit en logant leur plainte au bureau du "Négociant Canadien," bâtisse de la "Gazette," ou au bureau de M.M. Morin & Cie., courtiers, 24 rue St. Sacrement.

ON A BESOIN D'AGENTS

pour le "Négociant Canadien," dans toutes les villes, villages et hameaux du Canada.

LE COMMERCE DE TRANSIT.

Nous publions ailleurs les résolutions adoptées par le conseil de la Chambre de Commerce de Québec relativement à l'approfondissement du lac St. Pierre. Nos lecteurs peuvent juger par notre dernier article sur ce sujet que nous ne sommes guère d'accord avec nos amis Québécois. Nous sera-t-il permis de dire que nous croyons que ces résolutions reposent sur une base erronée? Elles méconnaissent le principe essentiel pourtant que nous avons posé après tous les auteurs, savoir: que plus le point d'expédition est rapproché du lieu de production, et plus il offre d'avantages. Nous nous étonnons que ce principe élémentaire ait été mis en oubli par les hommes éclairés qui composent la Chambre de Commerce de Québec.

Il nous importe peu, au point de vue que nous adoptons, que le point de distribution des grains soit Québec, Montréal, Halifax ou Kingston. Ce que nous voulons, c'est que le Canada puisse profiter de ses avantages naturels et que le St. Laurent soit la route adoptée par les grains pour atteindre les marchés d'Europe.

L'intérêt du pays est le seul qui nous préoccupe, et nous nous demandons dans quelles conditions il peut faire une concurrence efficace à nos voisins de l'Etat de New-York.

Telle est la question, toute la question.

Examinons donc d'un peu plus près les principes et les faits qui caractérisent le débat.

La production agricole de l'Ouest est énorme bien qu'elle soit encore dans l'enfance. Il est

impossible de calculer les proportions qu'elle atteindra. Or, cette masse de grains doit être transportée dans le très court espace de temps, huit à dix semaines, qui s'écoule entre la moisson et la clôture de la navigation dans les canaux. Il importe donc souverainement d'épargner le temps, et de permettre aux navires de faire le plus grand nombre de voyages possibles, avec les plus fortes cargaisons possibles aussi. L'abaissement des taux de fret dépend en grande partie de la réunion de ces deux causes.

Voilà pourquoi il est devenu nécessaire d'élargir les canaux.

S'il était possible de leur donner une largeur et une profondeur suffisantes pour permettre aux steamers océaniques de les traverser et d'atteindre les grands lacs, ce serait la perfection, et comme nous le disions dans notre dernier numéro, il n'y aurait dispute, ni différence d'opinion. Chicago serait l'entrepôt unique de la production et de l'expédition.

Mais la chose est impossible, et dès lors il ne reste plus qu'à savoir quel est le port du St. Laurent qui offre les conditions les plus favorables.

Aujourd'hui les grains embarqués à Chicago sont amenés en passant par le canal Welland jusqu'à Kingston, où se fait le transbordement dans des barges, qui les apportent à Montréal. C'est ici qu'au moyen d'élévateurs, ils sont embarqués dans les navires océaniques et expédiés à Liverpool.

Supposez qu'il faille descendre jusqu'à Québec. Vous augmentez à la fois les frais du trajet par la nécessité d'employer un remorqueur, la longueur du voyage à cause du peu de rapidité des barges, et, sous l'effet de ces deux inconvénients, vous forcez les grains à s'éloigner pour prendre une voie plus expéditive et plus économique.

Dans l'intérêt de la route du St. Laurent, il est donc essentiel que l'embarquement se fasse à Montréal, et comme cela ne peut avoir lieu qu'en autant que les plus gros navires pourront remonter jusqu'ici, il suit nécessairement que nous devons exécuter tous les travaux nécessaires pour qu'il s'y rendent.

Voilà pourquoi la question du creusement du lac St. Pierre a un caractère éminemment national et pourquoi l'appel que la chambre de Québec fait aux villes de l'Ouest paraît avoir peu de chances de succès. Les journaux que nous recevons du Haut-Canada en parlent d'une manière très sévère. Le *Spectator* de Hamilton y a consacré deux articles d'une grande énergie. Il n'en pouvait être autrement, car tout l'Ouest est plus intéressé que Montréal même à l'exécution des travaux recommandés.

Les producteurs de cette région savent en effet que le prix de leurs grains est réglé par deux causes: 1o. L'état des marchés européens; 2o. les frais qu'ils doivent encourir pour les y faire arriver. Plus ceux-ci seront élevés, moins leurs profits seront considérables. Au contraire, tout abaissement des taux de fret et d'assurance est un bénéfice clair et direct pour eux.

Nous savons qu'il est question d'opposer un chemin de fer à la navigation. Mais cette tentative ne saurait être sérieuse; car c'est un fait reconnu que le transport sur une voie ferrée coûte au moins trois fois autant que par eau.

Il ne faut donc pas y songer. Tout se résume dans cette alternative:—Renoncer au commerce de transit ou faire ce qu'il faut pour le

conserver c'est-à-dire creuser suffisamment le lit du canal St. Pierre.

C'est au Canada représenté par son parlement de dire s'il veut l'un ou l'autre.

Sa réponse, croyons-nous, n'est pas douteuse: mais il a droit d'exiger aussi beaucoup de cette ville. C'est qu'elle justifie et se rende digne de la position que la nature lui a faite, en agrandissant son port, en étendant ses quais, en augmentant le nombre et la capacité de ses élévateurs, ainsi que ses moyens de transport.

Nous supposons qu'elle ne manquera ni de l'énergie, ni de l'esprit d'entreprise nécessaires en cette circonstance.

LE GRAND TRONC.

L'assemblée semestrielle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc du Canada a eu lieu il y a quelques jours à Londres. M. Potter, président, occupait le fauteuil.

C'est toujours avec une grande et légitime anxiété que nous voyons arriver l'heure de cette réunion.

Le Grand Tronc est sans contredit une œuvre nationale. C'est lui qui a développé les ressources du pays; qui a colonisé un domaine immense, qui fait la richesse de nos villes et de nos campagnes. Sans le Grand Tronc le commerce, la population et la richesse du Canada seraient loin, bien loin du point où ils sont arrivés aujourd'hui.

La prospérité du Canada est intimement liée à celle du Grand Tronc. C'est avec le plus profond intérêt que nous devons suivre et que nous avons suivi la lutte si longue et si terrible qu'il soutient depuis le commencement.

Il a eu à vaincre les difficultés les plus formidables, et ce n'est qu'à force de sacrifices que la ligne a été maintenue en opération.

Enfin, le moment paraît venu où il y a une espérance raisonnable de prospérité future. Les travaux exécutés, ceux qui sont en voie d'exécution, le matériel roulant acquis, tendent à en faire à la fois une route prompte, sûre et commode.

La concurrence des voies ferrées américaines, concurrence qui a eu pour résultat de maintenir les taux du fret à un prix très bas, constitue actuellement le plus grand obstacle. Celui-là même est en voie de destruction.

On s'est demandé souvent comment les lignes américaines pouvaient se soutenir avec des tarifs aussi peu élevés.

La réponse est facile. Les compagnies américaines vendent leurs stocks sur les marchés européens, accaparent les capitaux étrangers, construisent des chemins conduisant à travers les plaines et ouvrent des contrées nouvelles. Elles s'efforcent de développer les ressources de leur pays par des capitaux étrangers, et comme le trafic est d'autant plus actif que le tarif du fret est plus bas, elles le réduisent aux dernières limites du possible.

Cette politique est assurément très adroite: mais elle a été comprise par les capitalistes anglais qui ont commencé des poursuites contre les directeurs du chemin de fer Erie qui se distinguaient particulièrement dans cette voie. Il y a lieu d'espérer que les tribunaux arrêteront ces émissions frauduleuses de stocks et qu'ils donneront aux véritables propriétaires l'influence et le contrôle qui leur appartiennent. Mais revenons à l'assemblée dont cette digression nous a éloigné.

Le président donna lecture du rapport qui constate dans les recettes de la compagnie

durant les six mois expirés le 30 juin dernier, une augmentation de £71,000. Malheureusement cette augmentation porte sur le trafic international qui ne paie pas, tandis que le trafic local a subi une réduction de £55,000, en sorte que l'accroissement du trafic international a été réellement de £126,000 comparativement à la période correspondante de 1870.

La plus forte partie des dépenses a été consacrée au renouvellement et à l'entretien du chemin. Ce seul item absorbe rien moins que £350,000 par an.

Remarquons, cependant, que cette énorme somme est consacrée au remplacement des lisses de fer par des lisses d'acier qui sont beaucoup plus durables. Il faudra trois ans pour compléter ce renouvellement où il doit avoir lieu, et l'on calcule qu'une fois terminé, l'épargne ne sera pas moindre de £200,000 par année.

La détermination de substituer l'acier au fer opérera une espèce de révolution dans la construction et le maintien des voies ferrées. On ne saurait en calculer maintenant tous les résultats. Ils seront immenses tant sous le rapport de la rapidité et de la sécurité que de l'économie du trafic.

La location du matériel roulant nécessaire pour répondre à l'augmentation des affaires a dû être faite à des prix onéreux, vu la difficulté de placer les bons de la compagnie. Cependant elle a été avantageuse parce que si elle n'avait pas été effectuée, il y aurait eu déficit dans les livres de la compagnie à cause de l'impossibilité où elle se serait trouvée de transporter assez de marchandises pour payer ses frais d'exploitation.

Quoiqu'il en soit, 500 chars ont été loués à raison de 1^{re} du mille et il y a lieu d'espérer que ceux qui avaient été loués l'année précédente pour 2^{de} du mille pourront être réduits aux taux uniforme de 1^{re}.

Le président entre dans des détails étendus sur les difficultés qu'il faudra surmonter durant les années 1872 et 1873, fit connaître les moyens adoptés pour y obvier, terminant en exprimant l'espoir qu'à la date de leur maturité, les bons préférentiels de première et seconde émission pourront être rachetés.

L'assemblée se montra éminemment satisfaite du rapport et de la franchise dont le bureau de direction avait fait preuve, et lui vota des remerciements.

Au Canada, on ne se réjouira pas moins d'appréhender les améliorations qui seront bientôt réalisées. Nos intérêts sont identiques à ceux de la compagnie, et c'est notre devoir de faire tout en notre pouvoir pour que son œuvre prospère et se développe.

LE LAC ST. PIERRE.

Ce n'est pas à Montréal seulement que l'on s'occupe du creusement du lac St. Pierre. La chambre de commerce de Québec a fait connaître aussi son opinion. Le conseil a expédié aux chambres de commerce du Canada et des Etats de l'Ouest la circulaire suivante :—

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC.
Bureau du Secrétaire,
QUÉBEC, 23 octobre, 1871.

MONSIEUR,—Le conseil de la chambre de commerce de Québec ayant discuté la question de l'amélioration de la navigation intérieure, a unanimement adopté les résolutions suivantes :

“ Résolu.—Que ce conseil apprend avec regret que l'on travaille à Montréal à engager la Puissance à dépenser de nouvelles sommes dans le but de creuser encore le lac St. Pierre.
“ Résolu.—Que ce conseil considère qu'au long-temps que la profondeur de l'eau dans le

lac St. Pierre sera plus grande que dans les canaux à l'Ouest de Montréal, il n'est pas nécessaire, dans l'intérêt de la Puissance, d'en ouvrir de nouvelles dépenses pour cet objet.”

J'ai reçu instruction du conseil de requérir respectueusement votre chambre de considérer sérieusement ces résolutions et de faire connaître votre opinion aussitôt que possible.

J'ai l'honneur, etc.,

LE SECRÉTAIRE.

Sur motion de M. Dobell, la résolution suivante aussi a été adoptée :—

Que le conseil a pris en sérieuse considération le rapport de la commission, relativement à l'augmentation des facilités de la navigation intérieure.

Il approuve cordialement le programme qui y est dessiné, et il verrait avec plaisir le gouvernement procéder sans retard à l'approfondissement des canaux recommandés.

Il appelle aussi l'attention du pays, et plus spécialement des diverses chambres de commerce de la Puissance et des Etats de l'Ouest, sur les avantages naturels offerts par le havre de Québec comme port de transbordement.

Qu'une dépense comparative minime pourrait faire des docks pour les vaisseaux et des entrepôts pour d'immenses quantités de grains à bien meilleur marché que dans n'importe quel autre port de l'Amérique du Nord.

Qu'en vue de l'augmentation du commerce entre l'Europe et l'Amérique, et de celle du tonnage des vaisseaux qui font ce trafic, ce conseil nomme une députation chargée de visiter les principales villes du Canada et quelques-uns des ports de l'Ouest, et de conférer avec les diverses corporations commerciales sur les meilleurs moyens d'encourager ce trafic.

CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

La correspondance suivante a été échangée entre le président de la Cie. du chemin de fer de la rive nord et le président de la Chambre de Commerce de Montréal :—

Québec, le 4 novembre 1871.

Monsieur,

Vous ne trouverez, sans doute, pas étrange que, comme Président du chemin de fer de la rive nord, je prenne la liberté de m'adresser à votre bureau pour lui parler d'une entreprise qui a pour objet de mettre Québec et Montréal en communication facile, constante et rapide, durant les douze mois de l'année et, au cas où il regarderait ce chemin comme favorable au commerce de votre ville, le prier de vouloir bien me le faire connaître par écrit.

A des hommes qui le savent mieux que moi, par la nature même de leurs occupations et leur expérience, je n'ai pas besoin de dire que, de toute la partie du pays située au nord du Saint-Laurent, entre le Saint-Maurice et Montréal, il s'exporte aux Etats-Unis une quantité considérable d'orge, d'avoine et d'autres menus grains, mise en grenier l'hiver et expédiée le printemps, à l'ouverture de la navigation ; que l'on pourrait exporter ces grains durant l'hiver à l'aide d'une voie ferrée, et que les agriculteurs, sûrs de pouvoir arriver aux marchés, par cette communication facile et toujours existante, et de pouvoir ainsi vendre leurs denrées en tout temps, produiraient davantage. Or, non-seulement Montréal serait le marché pour ces produits, mais encore il alimenterait, en retour, de ses marchandises, la vaste contrée d'où ils sortent et il s'établirait ainsi entre elle et votre ville des relations commerciales et industrielles qui seraient grandement à l'avantage de cette dernière.

Vous parler de l'utilité des chemins de fer, ce serait vous apprendre une vérité élémentaire ; qu'il vous suffise donc de savoir que le chemin, pour lequel la compagnie que je représente demande de l'aide à votre ville, traverse les plus riches et les plus peuplés comtés de la rive nord, lesquels s'alimentent chez vous et viennent aboutir à Montréal, aidant la voie du fleuve, l'été, pour les localités peu ou point favorisées par la navigation, le remplaçant complètement, l'hiver, et permettant ainsi le transport de tous les produits nécessairement mis en grenier l'hiver et exposés à perdre ainsi de leur valeur par toutes les causes possibles.

J'appellerai aussi votre attention sur le fait

que cette région est située immédiatement sur le front d'un district considérable et riche en bois de valeur, qui demande une issue vers les marchés américains, et plus particulièrement ceux des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Dans l'attente d'une réponse je me sousseris, Monsieur, avec considération,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

(Signé,) JOSEPH CAUCHON,
Président C. C. F. R. N.

Wm. J. Patterson, Secy, Secrétaire.
Bureau du Commerce de Montréal.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL.

Montréal, 8 nov. 1871.

A l'hon. M. CAUCHON, président de la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Monsieur,—Le Président et le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal me chargent d'accuser réception de votre lettre du 4 de ce mois, exposant les avantages que retirerait notre ville si le chemin de fer du Nord projeté était construit. Le Président et le Conseil du Bureau du Commerce sont parfaitement convaincus que nous ne réaliserons les profits que pourraient nous attirer les nouveaux chemins, de nature à amener dans notre ville des produits et des passagers, que si nous augmentons dans la même proportions, les moyens de sortie. Ils sont d'autant plus de cet avis qu'il est certain que, sinon maintenant, du moins bientôt, le pont Victoria ne pourra pas suffire aux besoins de notre ville comme débouché pour l'hiver, du côté de l'Est à Portland et du Sud, vers les états de la Nouvelle-Angleterre et du Centre, cette insuffisance sera plus sensible si l'on construit de nouveaux chemins de fer.

Tandis que le président et le conseil concourent pleinement dans les vues si bien exprimées par vous relativement aux avantages que retirerait les deux villes de Québec et de Montréal, du chemin projeté, ils pensent que dans l'intérêt de ce chemin et des autres qui désirent se mettre en rapport, avec le réseau des voies ferrées de l'Est des Etats-Unis, il est absolument nécessaire qu'ils s'unissent pour construire un nouveau pont sur le St. Laurent près de Montréal.

Ce pont nous mettrait en rapport, pendant toute l'année, avec le système de chemins américains, et le bureau de commerce de Montréal recommanderait, sans hésiter, au Conseil de Ville, de donner une somme raisonnable à toutes les entreprises de chemins de fer nécessaires et praticables, et à aucune autre plus qu'à celle que vous représentez si bien.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur
Votre très-humble serviteur
J. PATTERSON,
Secrétaire.

LES CANAUX DU ST. LAURENT.

CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

Nous arrivons maintenant à une série de canaux connus sous le nom de Canaux de Williamsburgh et comprenant les canaux de la Pointe-Farran, du Rapide-Plat et des Galops.

Le canal de la Pointe-Farran s'étend du pied à la tête des rapides de cette localité, sur le côté nord du fleuve.

Avant d'agiter la question du canal Cornwall on discuta les détails de sa construction et quelques études furent faites dans ce but. Mais on ne commença les travaux qu'après quatre ans après l'union des deux Canadas. Le canal fut ouvert à la circulation au mois d'octobre 1843.

Le canal du Rapide-Plat, second de la série s'étend sur la côte nord depuis Morrisburgh jusqu'à la tête du fort courant, et a été rendu nécessaire par les rapides dont il porte le nom Antérieurement à l'Union, plusieurs rapports furent dressés à ce sujet, mais les études nécessaires ne furent faites qu'en 1848.

Les travaux furent commencés au printemps de l'année suivante.

Le Canal des Galops fut construit pour éviter les rapides de la Pointe-aux-Iroquois, de la Pointe Cardinal et des Galops, et se trouve aussi sur la rive nord du St. Laurent. Dès 1833, M. Benjamin Wright recommanda la construction de canaux pour éviter ces obstacles, et subséquemment le colonel Philpotts approuva son plan qui, toutefois, ne fut pas mis à exécution. En 1843, le Bureau des Travaux Publics fit dresser un plan qui fut adopté et immédiatement mis à exécution. Ce plan consistait dans la construction d'un canal de trois milles de long pour éviter les rapides des Iroquois, l'usage des eaux du St. Laurent sur un distance de 2 1/2 milles, puis la construction d'un autre canal long de 2 1/2 milles et partant du pied des rapides des Galops. Ces deux canaux furent ouverts à la circulation au mois de septembre 1847; mais on constata bientôt que le canal des Iroquois n'avait pas une profondeur suffisante pour les navires qui remontaient, et il devint nécessaire de le relier à celui des Galops.

Le canal de Jonction, nom sous lequel la section centrale fut connue pendant un certain temps, fut terminé en 1856, et les trois canaux sont actuellement connus sous la désignation commune de canal des Galops.

Voici les dimensions des canaux de Williamsburgh:—

POINTE PARRAN.	
Longueur du canal	1 mille
Nombre des écluses	1
Dimensions	200x45 pieds.
Ascension totale par écluse	4 "
Hauteur d'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	50 "
" à la surface de l'eau	90 "
RAPIDE-PLAT.	
Longueur du canal	4 milles.
Nombre des écluses	2
Dimensions	200 par 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	11 1/2 "
Hauteur d'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	50 "
" à la surface de l'eau	90 "
GALOPS.	
Longueur du canal	7 1/2 "
Nombre des écluses	3
Dimensions des écluses	200 par 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	15 1/2 "
Hauteur d'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	50 "
" à la surface de l'eau	90 "

Coût total de ces constructions au 1er juillet 1867, \$1,322,655.54.

MAUVAIS VOULOIR.

Avec cet esprit de justice qui le caractérise, le *Daily Witness* nous reproche d'avoir adressé une requête au conseil de ville pour obtenir la substitution du *Négociant Canadien* à *L'Ordre*, décédé, sur la liste des journaux qui reçoivent le patronage d'annonces de la corporation.

Nous ne voulons pas entrer dans une misérable querelle à ce sujet, et ce n'est pas nous qui aurions tenu la conduite du *Witness*. Nous lui ferons pourtant remarquer que le *Négociant* étant un journal spécial, le seul de ce genre publié en langue française, devait nécessairement avoir une grande circulation. Si notre confrère est curieux d'en connaître le chiffre exact, nos livres lui sont ouverts. Il y verra une liste de marchands et d'industriels telle qu'aucun autre journal de cette province ne peut se vanter d'en posséder une qui en approche.

Le *Négociant* circule surtout parmi ceux qui ont le plus grand intérêt à la distribution des contrats, parcequ'il s'adresse à la classe la plus riche de notre société.

Comme moyen de publicité, il n'est pas dédaigné par le haut commerce, ni les assurances,

comme notre confrère pourra s'en convaincre, s'il veut seulement parcourir les cinq pages consacrées aux annonces.

CHAMBRE DE COMMERCE.

A l'assemblée des membres de la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe, MM. Ant. Maynard, H. J. Doherty et G. Cheval ont été élus délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance, qui aura une réunion à Ottawa de bonne heure cet hiver.

UN MOT D'AVERTISSEMENT.

Le *Herald* a publié la lettre suivante adressée à une maison de cette ville par une personne influente de St. Jean N. B.:—

"Les affaires du printemps et de l'été n'ont pas été profitables: les pertes ont été sérieuses et les remises lentes. On prédit une crise pour cet hiver. Je ne suis pas de ceux qui craignent un danger avant qu'il arrive, mais si vous continuez, marchands de Montréal, à envoyer vos commis voyagers (*drummers*) comme vous avez fait de puis trois ans, les maisons de St. Jean ou de Montréal doivent s'attendre à subir des pertes sérieuses. Vous feriez bien de recommander aux amis qui font appareils ici de diminuer la somme de leurs transactions et d'être au guet pour la rentrée des fonds. Tout le long de la côte nord, on trouve trois magasins où il ne devrait y en avoir qu'un. On explique cette augmentation par la raison du chemin de fer Intercolonial, mais il faut se souvenir que ce chemin ne nous amène pas d'émigration et que les bras qui le construisent sont ceux des fils de feronniers qui ont demeuré ici pendant longtemps. La consommation n'a pas augmenté, néanmoins les importations ont triplé et quadruplé. Tous les magasins paraissent remplis de marchandises et c'est un mystère de savoir comment elles s'écouleront. Le marchand en gros souffre de ce que le détaillier ne peut rencontrer ses obligations dans le délai de quatre mois. A St. Jean la plus grande partie des marchandises sont achetées à quatre mois sans billet; à l'expiration des quatre mois on accepte un billet à trois mois qui est renouvelée à trois mois pour moitié à son échéance, de sorte qu'une partie de ces transactions se font sur un crédit de dix mois et il arrive souvent que même à l'expiration de ce temps un grand nombre ne peut rencontrer leurs paiements. Les marchandises de Montréal sont vendues à quatre mois et réglées par billet. Maintenant il est impossible de réaliser sur des marchandises vendues aux marchands de bois dans cet espace de temps et le billet est protesté. Le marchand de Montréal n'accepte pas de renouvellement, il force le débiteur et la banqueroute s'en suit.

Parmi nos échanges américains, l'un des plus utiles est assurément l'*American Newspaper Reporter*, publié à New York par G. P. Rowell et Co. Ce journal est entièrement dévoué aux intérêts de la presse et des annonceurs. Il est magnifiquement imprimé sur le plus beau papier. Sa rédaction ne laisse absolument rien à désirer. Numéro 41 Park Row, New-York.

VINS D'ESPAGNE.

Nous attirons l'attention des marchands de vins sur une annonce qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes sous le titre ci-dessus.

Nous sommes toujours heureux de constater le progrès du commerce canadien, et la maison Villeneuve & Lacaille mérite certainement l'encouragement du public pour son esprit d'entreprise en important directement d'Espagne les vins qu'elle offre en vente. Espérons que cette maison ne s'arrêtera pas à cette première importation directe et que l'encouragement qu'elle recevra l'induira à pousser plus loin ses opérations. Nous ne voyons pas pourquoi nos maisons canadiennes ne pourraient pas importer directement le thé, le café, les épices, etc., etc. aussi bien que nos compatriotes d'origine anglaise qui ont eu le monopole de ce commerce jusqu'à présent.

(De La Minerve)

FRAIS DE POST ET SERVICE POSTAL.

Comme nous recevons tous les jours des demandes d'informations sur les frais de poste pour différents pays, nous avons condensé en tableaux les principaux renseignements, en conformité avec les récentes réductions de frais de port opérées.

Pour les Antilles, les Etats de l'Amérique Centrale et du Sud, l'Australie, la Chine et le Japon, payables en timbres-poste, pour la correspondance spécialement adressée par "voie des Etats-Unis."

NOMS.	Lettres par 1 once.	Papier Nouvelles par numéro	Papier usés et imprimés par 1 once.	Livres par 4 onces.
Antilles Françaises	18	6		
Espagnoles et Danoises, excepté Cuba	10	4	8	
Antilles Anglaises, excepté les Isles Bahamas	10	4	8	
Belize	15	4	10	
Costa Rica	13	4	8	
Amérique Centrale	13	4	8	
Guatemala	13	4	8	
Honduras	13	4	8	
Nicaragua	13	4	8	
San Salvador	13	4	8	
Guinée Anglaise	10	4		
Guinée Française et Hollandaise	18	6		
Isles Sandwich	9	4	8	
Mexique	13	5	10	12
Nouvelle Grenade, excepté Aspinwall (colon) Panama	21	6	14	
République Argentine.—La Plata	21	6	12	
Bolivie	25	6	14	
Brazil	18	5	10	12
Buenos-Ayres	21	6	12	
Chili	25	6	14	
Equateur	25	6	14	
Monte Vidéo	21	6	12	
Paraguay et Uruguay	21	6	12	
Pérou	25	6	14	
Vénézuela	13	5	12	
Nouvelle Zélande	15	4	8	
Australie (colonies)	10	4	8	
La Hino (excepté)	10	4	8	
Hong Kong, Amoy, Swatou et Foo Chow	13	4	11	
Japon	10	4	8	

La correspondance pour les pays ci-dessus est expédiée aux Etats Unis deux fois par jour. Les malles pour le Japon et la Chine sont closes à San Francisco, Californie, le 1er de chaque mois et celles pour l'Australie le 19. Les malles pour les Antilles se font à New-York tous les jeudis après-midi.

Pour le coût de l'enregistrement et autres particularités, s'adresser au bureau de poste.

Le service postal, qui joue un si grand rôle dans les relations sociales, les opérations commerciales et industrielles, fait sans bruit son chemin dans la voie progressive où marchent une foule d'autres organisations humaines.

Transmission prompte et à bon marché, tel est le but des changements qu'il subit continuellement. La table des ports pour le continent américain, le Japon, la Chine, et les Antilles, que nous publions, ci-dessus, nous fait voir que rien ne semble être négligé par les autorités pour rendre promptes et faciles vos relations postales avec ces diverses parties du monde. On y voit que le port des lettres pour une partie des Antilles, les Isles Bahamas; est le même que pour le Canada, et que celui des lettres pour le Japon, la Chine et l'Australie, ces pays si éloignés, n'est que de 10c. la demi-once. Ces réductions, qui ont aurait crues impossibles il y a quelques années, et qui sont dues à la multiplication et à la concurrence des voies nouvelles de communications, vraies merveilles de ce siècle, et à l'esprit éclairé des gouvernements de l'époque, nous donnent presque l'assurance que, dans un avenir prochain, les mêmes causes agissant encore plus puissamment, rendront possible la transmission des lettres d'un continent à l'autre pour 2c. et qu'elles seront baisser les tarifs, de communications télégraphiques au-dessous des frais de port actuels.

Mais ce progrès du service Postal serait incomplet et ne pourrait répondre aux besoins de notre époque, si la réduction des ports et la rapidité de transmission n'étaient suivies d'une livraison prompte. C'est pour atteindre ce but que les administrations postales des grandes

villes de l'Europe et des États-Unis ont recours à des employés, appelés Facteurs, qui délivrent gratuitement la correspondance à domicile cinq ou six fois par jour. De cette manière, la poste épargne à plus des trois quarts des populations qui n'ont pas de boîtes aux bureaux, le temps qu'elles perdraient en allant chercher leurs lettres, qu'elles reçoivent ainsi chez elles promptement, sans trouble ni frais. Nous espérons que les autorités prendront bientôt les moyens d'établir dans nos principales villes du Canada ce mode de *livraison gratuite* qui donne ailleurs tant de satisfaction.

À ce sujet, nous apprenons avec plaisir que le nombre des facteurs de notre bureau de poste vient d'être augmenté et que la correspondance sera portée trois fois par jour au lieu de deux dans les parties centrales de la ville, et deux fois au lieu d'une dans les faubourgs. C'est bien, mais il ne faudrait pas en rester-là. Notre industrie et notre commerce sont assez considérables pour attendre du service postal toute l'accommodation possible, et, sous ce rapport, nos principales villes du Canada ne devraient avoir rien à envier à celles des autres pays.

Nous ne terminons pas ces remarques sans donner à nos lecteurs, qui ont des correspondances avec la France, un avis important. L'affranchissement des lettres pour la France est facultatif. Le taux d'affranchissement d'une lettre pesant un quart d'once est de 10 centimes et de 16 centimes pour une demi-once. Si ces taux ne sont pas payés en entier par l'expéditeur, il perd tout, et le de finataire est obligé de payer un port double. Pour éviter la perte de ces fractions de port, l'envoyeur doit donc s'assurer que ses lettres sont suffisamment affranchies ou les expédier non affranchies. Le port des journaux est de 4 centimes pour deux onces, 8 centimes pour 4 onces, etc., et l'affranchissement est de rigueur.

LA PÊCHE À TERRE-NEUVE

Cette année sera mémorable pour la pêche à Terre-Neuve. C'est la plus prospère que le pays ait encore à mentionner. Ce printemps 600,000 loup-marlins ont été capturés; leur valeur est estimée à \$1,500,000. D'été qui a suivi a été magnifique pour la pêche de la morue sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve.

La poisson a pu être emmagasiné en excellente condition; sa valeur en moyenne a augmenté de 15 à 25 par cent sur l'année dernière. La morue est en grande demande et se vend à des prix élevés. Les prix des provisions sont modérés et les pêcheurs obtiennent 4 piastres pour chaque quintal de poisson.

Il est curieux de constater que le maquereau, après s'être absenté pendant quarante ans des rivages de Terre-Neuve, commence à revenir. Il était ci-devant en aussi grande quantité que la morue, mais pendant les quarante dernières années, il n'en a été pris qu'une bagatelle.

Il y a longtemps que l'on se plaint de la rareté du maquereau, et dernièrement il se vendait à Boston 20 piastres le quart. La qualité du maquereau que l'on prend ici est magnifique et supérieure. Il mesure ordinairement 19 pouces de long.

La pêche de la morue au Labrador est excellente et l'on y a pris aussi du hareng en grande quantité; l'expédition de ces poissons sur les marchés canadiens a été plus considérable que d'ordinaire. Le hareng du Labrador n'a pas de rival; mais la méthode de l'empaqueter suivie par les pêcheurs laisse à désirer. Il y a dix ans que la pêche a été aussi bonne sur les côtes du Labrador. Les marchands de poisson ici vont faire d'excellentes affaires, vu que le hareng est en grandes demandes sur tous les marchés et surtout au Brésil.

LES FOURRURES.

Les fourrures seront très chères cet hiver, car un grand nombre de visons et autres animaux de l'espèce ont péri dans les dernières conflagrations des bois et des prairies de l'Ouest. — (Courrier de l'Illinois.)

SALAISONS.

La tournure malheureuse que les opérations dans le lard ont prises depuis deux ans commencent à laisser voir des traces de son action. Dans plusieurs localités de la province d'Ontario on abandonne la fabrique des salaisons. On cite entre autres la maison Ferguson & Cie., de London, qui poursuivait cette branche d'affaires sur une grande échelle. Les pertes sérieuses qu'ont encourues les fabricants depuis deux ans forcent plusieurs maisons de moindre importance à abandonner cette industrie.

NOUVELLES MARITIMES.

—Avis est donné qu'un phare a été récemment érigé sur l'Île-aux-œufs, vis à vis la rive nord du golfe Saint-Laurent, dans la Province de Québec. Latitude 49-35 nord, longitude, 67 10 ouest.

C'est une lumière blanche tournante, montrant une lueur chaque minute et demie.

Elle est élevée à 70 pieds au-dessus du niveau de la mer, et dans un temps clair elle pourra être vue d'une distance de 12 milles.

La tour est une construction octogonale de 35 pieds de hauteur, surmontant la maison du gardien, et est à 600 pieds de l'extrémité sud de l'Île.

L'appareil qui donne la lumière est catoptrique et consiste en quatre lampes et réflecteurs puissants.

—Avis est aussi donné qu'un phare a récemment été érigé à la pointe au Saumon, lac Ontario, dans la province d'Ontario, à environ six milles de la Pointe-Pierre. Latitude, 43 52 nord; longitude, 77 19 45 ouest.

La lumière est rouge et fixe, élevée à 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau, et peut être vue dans un temps clair d'une distance d'environ 10 milles. Elle est visible de tous les points d'approche du lac. La tour est une construction carrée, surmontant la maison du gardien, et peinte en blanc. L'appareil qui donne la lumière est catoptrique, et comprend cinq lampes et réflecteurs.

—La dernière tempête a causé de grands dommages; des bâtiments ont chassé sur leurs ancres dans le port de Québec, la barque *Strathardle* a fait côte à la Pointe St. Valier; une goëlette a sombré vis-à-vis l'Anse Gilmour; un petit remorqueur de Lévis a aussi sombré, etc. Il n'y a pas doute qu'il y a eu aussi des accidents dans le bas du fleuve.

PEAUX. PELLETERIES. FOURRURES

Skins, Pelts; Furs, Peltries.

DEUXIÈME CATÉGORIE.—PELLETIERIES FINES OU FOURRURES (Furs).

(Suite.)

Peaux d'Agneau. Ces peaux, garnies d'une laine très fine, dense et moelleuse, sont employées comme pelletterie. (Voyez PEaux d'AGNEAU, Ire. catégorie).

Peaux de Castor. (*Castor fiber*, Linn.) Amérique septentrionale, Canada, baie d'Hudson, etc., et en Europe dans la partie septentrionale, en Sibérie, Russie, etc.—Taille généralement de 65 centimètres. Pelage en général d'un roux marron, variant souvent du brun au noir, plus foncé aux parties supérieures du corps qu'aux parties inférieures. Il se compose de deux sortes de poils; les uns soyeux, longs et brillants donnent leur couleur à l'animal; ils dépassent et recouvrent d'autres poils gris, d'un éclat argenté, touffus et d'une finesse extrême.

On distingue trois sortes de peaux: celles de la première sorte (*castors neufs*) proviennent des animaux tués en hiver, ce sont les plus précieuses; celles de la seconde sorte (*castors secs*) viennent des animaux tués en été, lorsqu'ils sont en mue, ce sont les moins estimées; la troisième sorte (*castors gras*) se compose de celles qui ont servi de fourrures aux sauvages. Les peaux du premier qualité, d'un poil long, épais et lustré et d'une riche nuance, surtout en noir, servent pour la pelletterie; nous les rangeons dans la catégorie des fourrures; les autres sont surtout employés à la fabrication du feutre dans la chapellerie.

Peaux de Chat-Cervier. (*Lynx rufa*, *Felis rufa*, Guld. et Temm.) Des États-Unis, du Canada et de la Sibérie.—Cet animal est de la taille de notre renard. La partie du ventre est la plus estimée; on la sépare ordinairement pour en faire des fourrures différentes de celles des autres parties de la même peau, et qui sont d'une couleur gris roux, tachetées de noir, tandis que le ventre est blanc, également marqueté de noir.

Peaux de Chat-Pard. (*Lynx pardina*, *Felis pardina*, Oken et Temm.) Des contrées chaudes de l'Europe (Portugal, Espagne, Sicile, Turquie, etc.). Il est de la taille de notre blaireau.—Belle fourrure d'un roux vif et lustré, marquée sur le dos et sur les flancs de taches noires allongées. Couleur du ventre plus claire, tirant sur le blanc, ainsi maculé; mais les taches sont plus arrondies.

Il y a un autre *Chat-pard* ou *Chat-tigre*, *Serval* de Buffon (*Felis Serval*, Linn.) de la partie méridionale de l'Afrique et du Cap de Bonne-Espérance. Taille 75 centimètres environ.—Son pelage est d'un fauve clair, tirant quelquefois sur le gris ou sur le jaune, marqué de taches isolées noires, pleines, et de quelques raies noires sur la partie antérieure du dos. Sa fourrure est chaude, douce et fort belle, est d'une assez grande valeur.

Peaux de Chinchilla. (*Chinchilla lanigera*, Bennett.) De l'Amérique méridionale (Pérou et Chili).—La taille du Chinchilla diffère peu de celle de notre écureuil (22 centim.). Son poil est très doux, lisse, soyeux et d'un beau gris perlé. La peau de cet animal est une précieuse fourrure aussi précieuse que l'hermine, la marte et la zibeline; elle est un peu passée de mode chez nous, mais elle est encore très employée en Angleterre.

Les peaux de Chinchilla ont déjà subi une préparation; on leur retranche, ainsi qu'à presque toutes celles du commerce, toutes les parties inutiles aux fourreurs, c'est-à-dire la queue, les pattes, les oreilles et les dents avec le crâne. Elles nous arrivent en grande partie par Valparaiso; celles qui proviennent du Pérou, et qui sont les plus belles, sont expédiées dans les parties orientales des Andes à Buenos-Ayres ou bien envoyées à Lima.

La *Fisache* est un animal voisin du Chinchilla, mais beaucoup plus fort; sa fourrure est d'une moins belle couleur et est loin d'être aussi fine.

Peaux de Cygne. (*Cygnus olor*, Vieil.) Ces peaux sont chargées d'un duvet très blanc, très fin; on en fait des manchons, des fourrures, des garnitures de robes, des houppes à poudrer, etc. Etant dépoignées de leur duvet et des plumes qui le recouvrent, on les prépare en velin pour les éventaillistes. Indépendamment de leur finesse et de leur souplesse, elles ont l'avantage de retenir la peinture sans faire de bavures, ce qui les rend très propres à recevoir différents coloriés et les miniatures dont les éventails sont couverts.

Peaux d'Écureuil commun et de ses variétés. (*Sciurus vulgaris*, Linn. et var.)—Cet animal a 19 à 22 cent. de longueur, non compris la queue, qu'il relève toujours en panache jusqu'au-dessus de sa tête. Son pelage est généralement roux, tirant plus ou moins sur le brun, avec le ventre d'un beau blanc; sa queue est, en dessus, de la couleur du dos mais en dessous, les poils sont annelés de blanc et de brun, et seulement terminés de roux. Il habite les forêts de tout le nord de l'Europe, et n'est pas rare en France et en Allemagne, où il est d'un roux plus ou moins vif dans toutes les saisons. Sa fourrure est assez employée; les poils de sa queue servent pour les pinceaux.

Il est peu d'animal qui varie autant dans son pelage: dans le Nord, on en trouve de roux piquetés de gris, de gris cendré, de gris ardoisé foncé, de gris blanc, d'entièrement blancs et de noirs. De véritable *Petit-Gris des fourreurs* est, mais seulement en hiver, d'un gris ardoisé piqueté de blanchâtre, chaque poil étant marqué d'anneaux alternativement gris de souris et gris et blanchâtre. Il prend une taille plus grande à partir des bords de l'Obi jusqu'à l'Énisié (Sibérie), et son pelage devient d'un gris plus argenté. Depuis le Jénisié jusqu'à l'Angara, sa fourrure redevient moins épaisse et prend une teinte plus obscure.

Le **CAPISTRATE**, *Sciurus capistratus*, Bosc. Desm., le *Petit-Gris* de Buffon, est plus grand que l'Écureuil d'Europe. Son pelage est ordi-

nairement gris de fer, quelquefois gris avec le ventre noir; enfin, d'autres fois entièrement noir. Il habite les forêts de pins et d'érables de la Caroline du Sud.—Le *Sciurus cinereus*, Schreb., ou *Sciurus carolinensis*, Lin., que Buffon avait en vue quand il a décrit son *Petit-Gris*, est une variété du précédent; il est un peu moins grand et aussi variable pour les couleurs. On le trouve à la Caroline et en Pensylvanie. Il est ordinairement d'un gris fauve, piqué de noir en dessus; d'autres fois d'un gris blanchâtre.

Peaux de Fouine. (*Mustela foina*, Linn.) La Fouine a beaucoup de ressemblance avec la Marte commune; sa taille est la même, son pelage est brun; mais elle s'en distingue par le dessous du cou et la gorge, qui sont blancs et non pas jaunâtres. Elle se trouve dans toute l'Europe et dans une partie de l'Asie occidentale.

La peau de cet animal est très estimée pour l'usage: l'Allemagne, l'Italie, le Levant, l'Angleterre et la France en consomment considérablement. La queue est fort employée, surtout en bordures, en palatines et en boas. Teinte, elle est susceptible de rivaliser, pour la nuance, avec la Marte d'Europe, au point de tromper ceux qui ne sont pas connaisseurs en cette partie. Cependant, le poil n'en est jamais aussi fin; il y a toujours une grande différence de la pointe à la racine du poil de la Fouine, tandis que celui de la Marte est généralement uniforme.

La peau de Fouine s'emploie, soit dans son état naturel, soit teinte en des nuances plus ou moins foncées.

Peaux d'Hermine. (*Mustela erminea*, Linn.) Taille un peu plus grande que la belette (25 centim.). Poil d'hiver d'un blanc éclatant—Russie, Sibérie, Kamtschatka, Japon, Norwège, Amérique tout-à-fait septentrionale.

La beauté de cette fourrure, la finesse et la douceur de son poil, la font très estimer; elle double et borde les manteaux des souverains, elle décore la haute magistrature, elle orne les écousons de la haute noblesse; les chapitres l'ont conservée en amusse. On en garnit les habillements et l'on en fait des fourrures d'hiver.

Cette fourrure, en vieillissant, prend une teinte un peu jaunâtre.

Peaux de Jaguar. (*Felis onca*, Linn.) C'est la grande Panthère des fourrures.—Pelage fauve vif; lignes transversales formées sur chaque flanc de 4 ou 5 taches plus ou moins noires, ocellées, c'est-à-dire formant un anneau plus ou moins complet, avec un point noir au milieu; quelquefois en simples roses. Dessous du corps blanc avec de grandes taches irrégulières, pleines et noires.

Peaux de Léopard. (*Felis leopardus*, Linn.) Pelage fauve clair, avec six à dix rangées de taches noires, de 4 cent. de diamètre, en forme de rose, c'est-à-dire formées de l'assomblage de trois à quatre petites simples, sur chaque flanc, et assez distantes.—La peau du Léopard est très recherchée: en France, on en fait des caparçons de chevaux, de voitures et de selles; on en garnit les casques.—Le Léopard se trouve en Afrique et dans l'Inde.

Peaux de Lion. (*Felis Leo*, Linn.) Pelage communément d'un fauve assez uniforme, quelquefois brunâtre. On emploie la peau du Lion qu'on compare de chevaux; c'est principalement en Afrique qu'on en fait usage. On tire surtout les peaux de Lion de la province de Constantine, en Algérie, du Sénégal et du Cap.

Peaux de Loup-Corvier. Lynx. (*Felis Lynx*, Linn.) De l'Espagne, et des forêts du nord de l'Europe, de l'Asie et du Caucase. Taille de 75 à 90 centim. Le dos de cet animal est d'un roux clair, avec des mouchetures d'un brun noirâtre; le dessous du corps est blanchâtre, avec les mêmes mouchetures.—Fourrure assez estimée.

On désigne aussi sous le nom de Loups-Corviers des Lynx de l'Amérique du Nord, particulièrement du Canada (*Felis canadensis*, Geoff.), dont la fourrure est fauve, à pointe des poils blanche, ce qui rend le fond général d'un coudré grisâtre, on ondé de gris et de brun; on y remarque quelques taches.

Peaux de Loure. (*Mustela*, Linn.) Espèces variées nombreuses. Fourrure, en général, douce et fine, et pour cela recherchée dans l'art de la pelletterie. Les poils sont de deux sortes: les uns rugueux, luisants, assez longs, de cou-

leur brun plus ou moins foncée; les autres laineux, plus courts, plus abondants, plus fins, ordinairement de couleur grise; ceux-ci sont employés dans la fabrication des chapeaux. Le dessous du corps est d'un brun plus clair, quelquefois blanchâtre.—La *Loure d'Europe* (*Mustela lutra* Lin., *Lutra vulgaris*, Erxl.) est en dessus d'un brun foncé; en dessous d'un gris brunâtre; la couleur de sa gorge, d'un grisâtre clair, se fond insensiblement et se nuance avec celle de dessus le corps. Cette espèce se trouve généralement répandue dans toute l'Europe. Taille 70 cent.—Les Loutres de l'Amérique sont plus brunes que celles de France, et le poil en est plus fin.

La *Loure du Kamtschatka* ou *Loure Marine* (*Mustela lutris*, Lin., *Lutra marina*, Steller), est une espèce très recherchée. Sa couleur générale est un beau brun-marron lustré, dont la nuance varie suivant la disposition des poils; la gorge et le dessous du corps sont d'un gris brunâtre argenté. Sa fourrure, composée principalement de poils laineux, surtout à la partie supérieure du corps, est remarquable par sa douceur, son moelleux et son éclat. La peau de ces Loutres est très recherchée dans la Chine et dans le Japon, où les Russes et les Anglais en transportent annuellement un grand nombre.—Cette espèce habite non seulement le Kamtschatka, mais aussi la partie la plus septentrionale de l'Amérique et plusieurs îles; elle se tient le plus souvent sur le bord de la mer, et non pas, comme les autres espèces, à portée des eaux douces. Elle a un peu plus d'un mètre de longueur.

Peaux de Marte ou Martre. (*Mustela martes*, Linn.) Taille d'environ 50 centim. Poil d'un brun lustré, avec une tache d'un jaune clair sous la gorge, ce qui la distingue fort bien de la Fouine (*Mustela foina*, Linn.), dont la gorge est blanche.—Moins rare dans le Nord qu'en France; commune dans le Canada et dans toute l'Amérique septentrionale.

La fourrure de la Marte commune a de la valeur, mais il s'en fait de beaucoup qu'elle soit comparable à celle de la Marte-Zibeline.

Peaux de Marte-Zibeline ou *Zibeline*. (*Mustela zibellina*, Linn.) Régions les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et le nord de l'Amérique septentrionale. Commerce immense en Russie; les plus estimées viennent de Sibérie. Poil fin et lustré, dessous de la gorge grisâtre. Fourrure d'hiver noire, c'est la plus précieuse; celle d'été, plus ou moins brunâtre et mal fournie, a beaucoup moins de valeur: les marchands russes, par des préparations particulières, savent la faire passer dans le commerce pour de la Marte d'hiver, et les plus fins connaisseurs s'y laissent quelquefois prendre.—Cette fourrure, très estimée, est d'une grande valeur.

Peaux d'Ours et d'*Ours*. (*Ursus*, Lin.) C'est une des fourrures les plus recherchées et les plus employées.—Les Ours de nos contrées sont généralement bruns; ceux de l'Amérique généralement noirs; le plus grand nombre de gris vient de la Russie qui en fournit aussi de blancs.

L'Amérique fournit la plus grande quantité de peaux d'Ours qui se répandent dans le commerce; celles qui nous arrivent des baies d'Hudson et de Baffin sont les plus belles; celles du Canada viennent ensuite, et celles provenant de la Louisiane sont inférieures à celles du Canada, et toujours ainsi en se rapprochant du Midi. Cependant l'élevation des lieux contribue beaucoup à rendre le poil plus garni et plus long, puisque les Alpes et les Pyrénées en fournissent qui ne le cèdent point à cet égard aux Ours du Nord; mais le poil en est toujours plus rude.

La peau d'Ours est employée en housses et couvertures de chevaux, en tapis, en sacs de pieds et en fourrures grossières. Cette fourrure prend assez difficilement la teinture. Les peaux de l'Ours noir d'Amérique (*Ursus americanus*, Rich Pallas), connu sous les noms d'*Ours du Nord* et *Ours du Canada*, dont le pelage est généralement noir, lisse, long et brillant, sont employées pour manchons, bonnets de grenadier, tapis, etc. Les peaux destinées pour manchons et bonnets sont ordinairement teintes en noir très foncé, quand la couleur naturelle n'est que brune, pour leur donner plus d'éclat ou lustré.

Les beaux Ours noirs du Nord ont une grande valeur; c'est une fourrure précieuse.

Peaux de Panthère. (*Felis pardus*, Linn. Temm.) On a souvent donné le nom de Panthère au Léopard ou à une variété; mais, d'après Temminck, la Panthère est beaucoup plus petite que le Léopard; son pelage est d'un fauve jaunâtre foncé, et non d'un fauve clair, avec de nombreuses taches en rose, très rapprochées, ayant au plus 12 à 14 lignes (Om. 027 à Om 032) de diamètre, avec le centre de la même couleur que celle du fond du pelage, tandis que dans le Léopard les taches sont assez distantes, de 18 lignes (Om. 041) de diamètre, avec le centre toujours plus foncé. La queue de la Panthère, composée de dix-huit vertèbres, au lieu de vingt-deux, est aussi longue que le corps et la tête pris ensemble, tandis que celle du Léopard est de la longueur du corps seulement. Enfin, la Panthère ne se trouve pas en Afrique, mais seulement dans l'Inde. Elle est particulièrement commune au Bengale, dans les îles de la Sonde, probablement à Java, à Sumatra, etc.

On emploie les peaux de Panthère en housses et caparçons: c'est une fourrure recherchée.

Les fourrures donnent le nom de *peaux de Tigre* à celles de la Panthère et du Léopard.

Peaux de Pékan. (*Mustela canadensis*, Gmel.) Cet animal, un peu plus grand que la Marte, habite le Canada et le nord des Etats-Unis. Son pelage est d'un brun gris varié de noirâtre, très changeant et passant quelquefois au noir; le dessous de son corps est d'un brun marron très foncé.

Cette fourrure est estimée pour la finesse et la fermeté de son poil.

Peaux de Petit-Gris ou *Eucreuil de Sibérie*, etc. (Voyez *Peaux d'Eucreuil*.)

Peaux de Rat musqué ou *Ondatra*. (*Mus zibeticus*, Gmel.; *Castor zibeticus*, Linn.) De l'Amérique du Nord, Canada, etc. Ce rongeur est à peu près de la taille des Lapins. Son poil est de deux sortes: l'un, soyeux et long, de couleur brune, traverse le second formé par un duvet très serré, plus court, plus fin et dont la teinte est grise; ce dernier s'emploie dans la fabrication des chapeaux. La peau de l'Ondatra est une fourrure peu estimée, quoique douce et légère, à cause de l'odeur de muse qu'elle conserve toujours.

(A continuer.)

Chaussures, Cuirs et Peaux.

Table with columns for item names and prices. Includes sections for CHAUSSURES (Boîtes en Vache fendue, Balmoral en Buff, Congress, Brocan en Vache fendue, Bottines en Taure pour femmes, Balmoral en Pebble Grain, Congress en Kid, Balmoral, Congress pour filles, Bottines en Vache fendue, Balmoral en Buff, Congress pour enfants) and CUIRS (Cuir à Semelle, Cuir à Harnais, Vache Cirée Légère, Vache à Grain, Vache fendue Légère, Vache Buffée, Vache Cirée, Vache Canadien, Peaux de Mouton).

PEAUX—Peaux Vertes salées, inspectées No. 1. par lb. 10; No. 2. " 9 1/2

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par raison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroriage, assurance, &c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

Rio, ordinaire..... par lb.	\$ 15	à	\$ 17
" bon.....	15	à	15 1/2
" choix.....	16	à	19
St. Domingue.....	16 1/2	à	17
Costa Rica.....	15	à	17
Jamaïque.....	17	à	18
Langayra.....	17	à	19
Muracabo.....	18	à	20
Ceylan.....	20	à	25
Java.....	25	à	30
Mocho.....	30	à	35

CHOCOLAT—

Epps & Cie..... par lb.	\$ 40
Eny.....	40
Ménier.....	50

CACAO—

Barry..... par lb.	\$ 12	à	\$ 12 1/2
Taylor.....	12	à	12 1/2

GLANDELLE—

Spermaceti, de Belmont..... par lb.	\$ 22	à	\$ 24
Paraffine.....	23 1/2	à	25
Française.....	25	à	25

CRÈMES—

Day & Martin, bout..... par douz.	2 50	à	3 00
" 1/2 bout.....	1 60	à	1 75
American, No. 1.....	24	à	25
" No. 2.....	27	à	30
" No. 3.....	30	à	40

CIGARES—

Allemands..... par 100	\$ 12 00	à	\$ 17 00
Havane.....	20 00	à	30 00
Cheront de Manille.....	24 00	à	27 50

DRÈGLES & TEINTURES—

Alun..... par 100 lbs.	\$ 2 50	à	\$ 2 50
Arrowroot..... par lb.	20	à	35
Acide Mariatique.....	20	à	25
Acide Oxamique.....	20	à	25
Acide Sulphurique.....	20	à	21
Borax.....	20	à	21
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 60	à	5 20
Bois de Camphre..... par 100 lbs.	2 00	à	2 25
Bois de Niéragnon.....	2 00	à	2 25
Crème de Tartre, cristaux..... par lb.	2 25	à	3 25
" moulue.....	25	à	35
Couperose..... par 100 lbs.	1 00	à	1 25
Chlorate de Chaux.....	3 75	à	4 00
Camphre..... par lb.	45	à	50
Camouille.....	70	à	85
Extrait de Bois de Camphre, lbs.	10	à	12 1/2
" 1/2 lbs.....	12 1/2	à	13 1/2
" 1 lb.....	13 1/2	à	14 1/2
Garance..... par lb.	13 1/2	à	15
Indigo de Madras.....	65	à	1 00
" Do.....	50	à	80
Gomme Arabique, terre.....	35	à	40
" Do, 2nde.....	30	à	35
" Do, Copale.....	12	à	15
" Do, Shellac.....	30	à	35
Senné.....	25	à	30
Sel Epsom.....	25	à	30
" Do, Soufre en fleur.....	35	à	40
" Do, Canon.....	35	à	40
Sel de Soude..... par 100 lbs.	1 75	à	2 00
Salpêtre..... par baril.	10	à	10 50
Vitriol Blanc..... par lb.	6	à	7

ÉPICES—

Canelle..... par lb.	\$ 32	à	\$ 35
Clous de Girofle.....	85	à	9
Gingembre d'Afrique.....	125	à	14
" Do, Jamaïque.....	15	à	17
Macis.....	1 60	à	1 70
Muscade.....	80	à	1 00
Moutarde de Wix.....	17 1/2	à	20
" do, bout..... par douz.	4 40	à	4 50
" do, 1/2 do.....	2 40	à	2 75
" do, de Taylor..... par lb.	17	à	20
" do, Keen.....	17	à	20
" do, Colman.....	17	à	20
" do, Française..... par douz.	2 00	à	2 25
Piment..... par lb.	9	à	7
Poivre noir.....	16	à	16 1/2
" Do, blanc.....	50	à	32 1/2
" Do, de Cayenne.....	15	à	17

EMPOIS—

Satin de Berger, 1 lb..... par lb.	\$ 11 1/2	à	\$ 13 1/2
" do, 1 lb.....	11 1/2	à	13 1/2
" do, 1 lb.....	11	à	13
" do, 1 lb.....	11	à	13
" do, 1 lb.....	11	à	13
Glenfield.....	16	à	17

FRUITS—

Amandes du Languedoc..... par lb.	\$ 13	à	\$ 14
" Do, Bourbon.....	16	à	17
" Do, Provence.....	104	à	112
" Do, Princess.....	18	à	20
" Do, Turrgone.....	13 1/2	à	14 1/2
" Do, Sicile.....	7	à	8
Dates.....	7	à	8

Figues de Smyrne.....	12 1/2	à	15
" Do, Malaga.....	7	à	8
Noix de Brasil.....	6 1/2	à	7
" Do, Grenoble.....	9	à	10
" Do, Cahors.....	7	à	8
" Do, Bordeaux.....	9	à	10
Noisettes de Sicile.....	8	à	8 1/2
" Do, Barcelone.....	8 1/2	à	9
Prunes d'Ente..... par local.	55	à	1 25
" Do, de Turquie..... par lb.	7	à	8
Rassins sur couche..... par boîte.	1 70	à	1 80
" Do, do.....	95	à	1 00
" Do, do.....	50	à	55
" Do, London Layers..... par boîte.	2 40	à	2 30
" Do, Mueet Royal.....	1 50	à	1 60
" Do, Solol.....	60	à	70
" Do, Corinthe..... par lb.	6 1/2	à	7 1/2
" Do, Valence.....	4	à	7
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	à	3 00
" Do, à l'Eau de Vie.....	3 00	à	4 00

HUILE D'OLIVE—

Bacigalupi, bout..... par caisse.	2 80	à	3 00
" Do.....	3 25	à	3 50
Barton & Guestier, bout.....	7 50	à	8 00
" Do.....	8 50	à	9 00
Puget.....	2 80	à	3 00
" Do.....	3 25	à	3 50
Possel.....	2 25	à	3 00
" Do.....	3 25	à	3 50
" Do.....	4 00	à	4 25
Plagniol.....	3 00	à	3 25
" Do.....	4 30	à	4 40
" Do, en fûts.....	1 05	à	1 20

MELASSE—

Barbade..... par gallon.	37 1/2	à	40
Centrifuge.....	22	à	24
Cuba.....	24	à	25
Demerara.....	25	à	36
Moscovade.....	32 1/2	à	35
Nouvelle Orléans.....	Manque		
Porto Rico.....	25	à	37 1/2
T r réo.....	20	à	21

MARINADES—

Cross et Blackwell..... par douz.	2 60	à	2 70
Joyce.....	1 80	à	1 90
Thin.....	1 80	à	1 90
Pigott.....	1 70	à	1 80

PÂTES—

Vermicelle de Marseille..... par lb.	11 1/2	à	12
" Bordeaux.....	12 1/2	à	13
" Macaroni Marseille.....	11 1/2	à	12
" Bordeaux.....	12 1/2	à	13
Sagon.....	12 1/2	à	13
Tapioca.....	7	à	12

RIZ—

De Patna..... par 100 lbs.	4 25	à	4 40
Rangoon.....	4 25	à	4 40
Arzac.....	4 40	à	4 50

SAVON—

De Castille..... par lb.	8 1/2	à	9
Brown Windsor.....	14	à	18
Liverpool.....	3 1/2	à	4

SUCRES—

Centrifuge..... par lb.	9	à	9 1/2
Moscovade.....	8 1/2	à	9
De Cuba.....	8 1/2	à	9 1/2
Demerara.....	Manque		
Porto Rico.....	9	à	9 1/2
Raffiné Ecossais.....	9 1/2	à	10
" Anglais blanc.....	11 1/2	à	11 1/2
" en morceaux.....	12 1/2	à	12 1/2

SEL—

Gros de Liverpool..... par sac.	75	à	80
Fin.....	70	à	75
Factory Filled.....	1 40	à	1 50
Fin de Table..... par douz.	1 20	à	1 30
d'Hyères..... par minot.	Manque		

THE—

Gunpowder.....	80	à	80
Extra fin à choix..... par lb.	65	à	60
Bon ordinaire à bon.....	45	à	65
Commun à bon.....	45	à	65

IMPÉRIAL—

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	75
Bon ordinaire à bon.....	55	à	65
Commun à bon.....	35	à	55

YOUNG HYSO—

Extra fin à choix..... par lb.	80	à	90
Bon ordinaire à bon.....	60	à	80
Commun à bon.....	40	à	60

HYSO—

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

JAPONAIS—

Extra fin à choix..... par lb.	66	à	70
Bon ordinaire à bon.....	40	à	65
Commun à bon.....	40	à	60

TWANKAY—

Bon ordinaire à bon..... par lb.	35	à	45
Commun à bon.....	27 1/2	à	35

SOCCOSAS ASD CO—

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	80
Bon ordinaire à bon.....	45	à	55
Commun à bon.....	35	à	45

OLIVE—

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

VINAIGRE—

De Bordeaux..... par gallon.	35	à	37 1/2
Marsaillo.....	32 1/2	à	35
Malt.....	37 1/2	à	40
Bohlman..... par cruche.	150	à	20

DIVERS—

Bleu de Cooney, billes..... par lb.	14	à	17
" Do, boutons.....	5 1/2	à	6
" Do, Victoria Laundry.....	12 1/2	à	13
Briques de Bath.....	27 1/2	à	30
Bouteilles Française à vin, p. grosse.	Manque		
" Do, An-laise à bière.....	5 00	à	5 20
" Do, Champagne do.....	Manque		
" Do, Anglaise à porter.....	4 50	à	4 55

Anis..... par lb.	12 1/2	à	13
Bouillons à Bière..... par grosse.	25	à	35
" Do, à Soda.....	35	à	40
" Do, à Vin.....	65	à	1 00
Collo forte Anglais..... par lb.	15	à	17
Ficelle de couleur.....	2 1/2	à	3 00
Honard de Lewis..... par douz.	1 90	à	2 00
" Do, Winslow Jones.....	1 70	à	1 80
Grains de chenier..... par lb.	3 1/2	à	4
" Do, chanvre.....	4 1/2	à	5
Gelatine de Cox, No. 1..... par douz.	1 00	à	1 10
" Do, No. 2.....	1 50	à	1 60
" Do, No. 3.....	1 90	à	2 00
Mine de Poêle..... par grosse.	2 10	à	2 25
Sardines à l'Huile, 1-boîte.....	25	à	26
" Do, 1-boîte.....	16	à	17
Pipes de Plâtre..... par boîte.	75	à	90
Sucre Canadi Blanc..... par lb.	15	à	16
" Do, Jaune.....	14		

Table listing various commodities such as 'Sucre', 'Café', 'Cacao', 'Coton', 'Laines', 'Huiles', 'Ciments', etc., with their respective prices and units.

Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c. Table listing iron and metal products like 'Bêches', 'Fourches', 'Haches', 'Clous', etc., with prices.

Table listing various types of iron and steel products, including 'Braquettes', 'Pointes', 'Clous', 'Marteaux', 'Pelles', 'Rivets', 'Fonte', 'Fer', 'Acier', etc.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA, LE 16^{me} jour de Novembre 1871.

PRÉSENT: SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vict., chap. 6, Sec. 4, intitulé: "Un acte concernant les Douanes..."

WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE des Actionnaires de la Banque Jacques-Cartier aura lieu à la Banque, JEUDI, le 14 DECEMBRE prochain, à TROIS heures P. M.

Montréal, 14 nov. 1871.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de QUATRE pour CENT sur le Fonds Capital de la Banque Jacques Cartier, a été déclaré pour le semestre courant, payable à la Banque le et après le PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Montréal, 31 octobre 1871.

BULLETIN FINANCIER. RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTREAL.

MONTREAL, Nov. 23, 1871.

Table listing bank shares and their prices, including 'Banque de Montréal', 'Banque d'Amérique', 'Banque de la Cité', etc.

Table listing various bonds and securities, including 'Grand Tronc', 'Atlantique', 'Great Western', etc.

Table listing shares of various companies, including 'Telegraphique de Montréal', 'Compagnie de G. de Montréal', 'Chemins de Fer', etc.

Table listing various types of bonds and securities, including 'Minère de Montréal', 'de Cuivre de la B. H. ou', etc.

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Table listing various types of bonds and debentures, including 'Fonds de la Puissance', 'Bonds', 'Débentures de la G. Canadienne', etc.

CHANGE.

Table listing exchange rates for various banks and locations, including 'De Banque sur Londres', 'Banque de New York', etc.

BURNETT & THOMSON, 64 Rue St. François-Xavier.

AVIS.

J'AI pris M. W. G. STETHEM comme associé dans mes affaires; la société devant dater du 1er avril 1871, et tout le Passif et l'Actif a et depuis cette date seront ceux de la nouvelle société.

MONTREAL TYPE FOUNDRY. PALSgrave & STETHEM, PROPRIÉTAIRES. continueront les affaires dans l'ancienne place, PALSgrave & STETHEM.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS,
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER, MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
 707 EN GROS 455.
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,
 133 RUE NOTRE DAME.
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

G. L. ROLLAND,
MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA PUIS-ANCE, 333 RUE ST. PAUL, MONTREAL, Bâtisse des Sœurs.

Pharmaciens.

LE SOTHÉRION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
 DIPLOMÉ.
 Préparé par le Dr. POCHTER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE résultat de longues recherches et d'expériences multiples est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Conspiration, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00. On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la p. st.

N. B. Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic est breveté, toute contrefaçon sera poursuivie sévèrement à la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Casti Bone, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POCHTER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,
EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Marchands de Poissons.

C. FRASER & CIE.,
MARCHANDS DE POISSON.
 HUILES DE POISSON,
 SEL DE LIVERPOOL,
 Etc., Etc.,
 375, RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

JAMES C. GORDON,
MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES,
 Frits, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE.
 FINNAN HADDIES toujours en mains.
 Entrepot des Pêcheries Moine—31 St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.
Moulins—ECLUSE ST. GABRIEL, Bureau—36, 38 et 40, Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.
MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER, FERMIN HUDON, CHARLES BOYER. MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE GRAINS, FARINES ET PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, etc.,
 25 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS, et HUILES de POISSON.
 26 Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

F. X. ST. CHARLES & CIE.,
MARCHANDS DE FARINE ET PROVISIONS,
 9 & 10 RUE WILLIAM, MONTREAL.
 F. X. ST. CHARLES. URGEL PICUÉ.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES,
 INSPECTEURS DE BŒUF, LARD ET BEURRE, COMMISSIONNAIRE, Etc.
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

Avis du Gouvernement.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, OTTAWA, 21 novembre 1871.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 11 par cent.
R. S. M. ROUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.
 L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à la publier.

Sclerie à Vapeur.

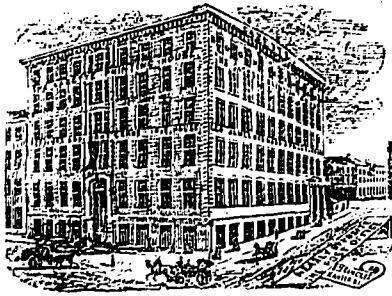
SCIÉRIES À VAPEUR
 DE **J. McD. CAMPBELL & CIE.**
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 472 Rue William, (Mc Cord ouest.)
 Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. **ALPH. HOULR**

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.	MALLES.	Locées.
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
3 30	Ottawa p. chemin de fer (a)	7 00 6 45
3 30	Province d'Ontario, (a)	7 00 6 45
6 30	Rivière Ottawa par route.	6 00
QUEBEC.		
	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.	5 15
	Québec, p. chemin de fer. Townships, C. P. T. Riv. Athabaska et Riv. du Loup	7 00
8 00	St. Rémi et Hemmingford	2 00
8 & 11 1/2	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6 00 1 00
10 00	De St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	2 30
10 00		2 00
MALLES LOCALES.		
11 00	Beauharnois (route).	6 00
11 00	Chambly (aussi G. A. M.) et St. César.	2 60
11 00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.	1 30
11 00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.	10 30
10 00	Huntingdon.	6 00 2 00
9 30	Lachine.	6 00 2 30
10 00	St. Lambert.	8 30 2 30
9 30	Laprairie.	6 00 1 30
11 00	N. Gingsow & St. Régoulet.	7 00
	Terrebonne & St. Vincent.	7 00 3 00
8 30	Pointe St. Charles.	8 30 5 00
	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	7 00
	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7 00
2 30	St. Jean & Station, St. Armand.	8 00 2 30
8 & 10	Trois-Rivières par la Rive Nord.	1 30
8 00		
PROV. MARITIME.		
	N.-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.	12 & 67
		12 & 67
Les malles pour T.-Nouveau sont en voyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatif à partir du 2 Juin.		
ETATS-UNIS.		
8 & 9 1/2	Boston et les États de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	8 00 2 15
8 10 1/2	New-York et les États du Sud.	2 & 7
8 & 9 1/2	Island Pond, Portland et le Maine.	12 & 7
8 30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.	7 00 6 45
INDES OCCIDENTALES.		
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les aumalles:		
	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jours P. M.	2 15
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE.		
	Par la ligne Canadienne. Vendredi.	7 00
	Par la ligne W. & G. via New-York. Lundi.	7 00

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5 45 à 8 30 p.m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1 35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 30 a.m., 1 15, 5 45 et 9 00 p.m.
 Le Dimanche à 9 00 p.m.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à ses vieilles et magnifique bâtisses sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Étiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- Ac. Ac. Ac.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Péninsule qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupes.

Elle comprend deux machines d'Edmouson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par malle, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

J. & R. WHITE.

Montreal, 18 Octobre, 1871.

Assurances.

ETAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 1871.

Argent en main, à la banque et en transit	\$286 034.43
Bonds des États-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,300.00
Prêts collatéraux	93,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Première hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	28,096.50
Montant des actionnaires par cotisation	590,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

25 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS (DES VOYAGEURS)

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648.89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUR LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages, à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardés pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfait. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal,

Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF \$601,565.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président:

JOHN C. COOPER.

Secrétaire:

ISAAC MUNSON.

E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.

Hon. FRANK SMITH, Sénateur.

B. BENOIT, Ecr., M.P.

JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de

la Banque Royale Canadienne.

JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.)

Toronto.

ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtisses de ferme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).

FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDELITE.

CAPITAL—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL:

175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs:

SIR HUGH ALLAN, PRÉSIDENT.
 EDWIN ATWATER, C. J. BRYDGES.
 ADOLPHE ROY, HENRY LYMAN.
 N. B. CORSE, GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émanées.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des détails complets sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'aucun des agents.

G. B. MUIR,

Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,

Gérant du Département de la Vie et des Accidents.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—Capital, 25 Millions de Piastres en Canada, \$500,000.

FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.

Marques caractéristiques.—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.

A. TULLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NÉGOCIANT EN GROS DE

CUIRS, PEAUX,

HUILES, et

MARCHAND À COMMISSION,

505 Rue St. Paul,

MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

de

NOÉ BELHUMEAU.

POUR PRÉSERVER de l'humidité et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

Divers.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORNIAUX, GENIÈVRE (coll. Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS À COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE,

339 & 311 Rue St. Paul,

BATISSE DES SCIES, MONTREAL.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES CÉLÈBRES PIANOS

KNABE, BALTIMORE;
 SCHULTZE & LUDOLF, NEW YORK;
 MARSHALL & WENDELL, ALBANY.

No. 225 RUE NOTRE DAME,

MONTREAL.